

# Marchés Publics

## Quotidien

N° 2428 - Mardi 23 octobre 2018 — 200 F CFA

## Sommaire

- \* **Leçon de marchés public :** ..... **P. 3 à 5**
  
- \* **Résultats de dépouillements :** ..... **P. 6 à 28**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... **P. 6 à 25**
  - Résultats provisoires des régions ..... **P. 26 à 28**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** ..... **P. 29 à 42**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... **P. 29 à 37**
  - Marchés de travaux ..... **P. 38 à 40**
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... **P. 41 & 42**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des régions :** ..... **P. 43 à 47**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... **P. 43 & 44**
  - Marchés de travaux ..... **P. 45 & 46**
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... **P. 47**

La célérité dans la transparence

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
E-mail : [infos@dcmp.bf](mailto:infos@dcmp.bf)  
Site web : [www.dgmp.gov.bf](http://www.dgmp.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Abraham KY, Ph.D

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [fogoda2000@yahoo.fr](mailto:fogoda2000@yahoo.fr)

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Aminata NAPON/NEBIE  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO

### Impression

IMPRIMERIE NIDAP  
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01  
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /  
(+226) 25 43 03 88  
Email : [nidapbobo@gmail.com](mailto:nidapbobo@gmail.com)

### Abonnement / Distribution

SODIPRESSE  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

**ISSN 0796 - 5923**

## LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

<b>OUAGADOUGOU</b>	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
<b>BOBO DIOULASSO</b>	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougoussou	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
<b>KOUDOUGOU</b>	
Coram	: 50 44 11 48
<b>OUAHIGOUYA</b>	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
<b>BANFORA</b>	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
<b>DEDOUGOU</b>	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
<b>FADA N'GOURMA</b>	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
<b>KAYA</b>	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
<b>TENKODOGO</b>	
CIKA ..	: 40 71 03 17
<b>TOUGAN</b>	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
<b>DORI</b>	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics  
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

## LA « GARANGOSE » : SOURCE DE LA TOUTE PREMIÈRE ARMATURE JURIDIQUE COHÉRENTE ET ROBUSTE DES MARCHÉS PUBLICS

1. On pourrait d'emblée et du reste raisonnablement admettre l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas de cadre juridique et institutionnel "prêt-à-porter" dans le domaine des marchés publics pouvant convenir à tout pays à toute époque sans égards au contexte. En d'autres termes, le cadre juridique et institutionnel des marchés publics varie non seulement en fonction des pays mais aussi en fonction de l'évolution du contexte politico-économique interne de chaque pays. Ceci pouvant même être donné pour vrai en dépit de l'existence actuelle de certains standards et principes internationaux et/ou de certaines exigences communautaires sous régionales dans le domaine des marchés publics qui tendent à harmoniser lesdits cadres juridiques et institutionnels. En tout état de cause, une analyse diachronique des différents cadres juridiques et institutionnels des marchés publics depuis l'ex-Haute-Volta jusqu'à l'actuel Burkina-Faso pourrait contribuer à confirmer ou infirmer cette hypothèse du moins dans le cas de ce dernier pays. Mais d'ores et déjà un petit détour dans l'histoire et plus particulièrement dans l'ère de la « Garangose » pour les besoins de cette leçon permettrait de se faire une idée ne serait que partiellement de la validité ou non d'une telle hypothèse. En effet, le tout premier arsenal juridique et institutionnel complet qui a servi à encadrer le secteur des marchés publics pendant au moins un quart de siècle dans notre pays a été adopté sous l'ère de la « Garangose ». Le choix de limiter ce recul temporel à cette dernière ère se justifie aisément dans la mesure où les textes (décrets 554/PRES du 22/12/61 et 391/PRES du 24/09/64) qui avaient encadré les marchés publics durant la période antérieure (1960-1966) en plus d'avoir été des textes incomplets et lacunaires mais en plus ils n'avaient pas pu être autant éprouvés comme ceux adoptés sous la « Garangose ». Mais que doit-on entendre au juste par la « Garangose » ?

**Il était une fois.....la « Garangose »**
2. Néologisme tiré du nom de l'ancien Ministre en charge des finances de l'ex-Haute-Volta le Général Tiemoko Marc GARANGO, la « Garangose » est définie par l'intéressé lui-même dans son ouvrage « Devoir de Mémoire » (2007) comme étant un « style de vie » impliquant « réalisme », « rigueur » et « progrès » continu dans « l'ordre et la discipline ». Mais, pour certains voltaïques de l'époque de même que pour certains commentateurs d'aujourd'hui, la « Garangose » a symbolisé la « rigueur dans la gestion de la chose publique » voire une certaine « austérité » nationale avec en toile de fond de nombreux sacrifices consentis par la population. Le plus emblématique de ces sacrifices ayant été la très fameuse « contribution patriotique » mise en œuvre dès l'année budgétaire 1967 soit une année seulement après la prise de pouvoir par les militaires à la faveur de l'insurrection populaire du 3 janvier 1966.
3. Au-delà de ce néologisme passé à la postérité, il convient de relever que le Ministre des finances et du commerce qu'a été le Général GARANGO de 1966 à 1976 a tout particulièrement marqué de son sceau le secteur de l'économie et des finances en tant qu'inspirateur et/ou artisan de nombreuses réformes dont notamment la conception et la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel robuste apte à garantir une rigoureuse et orthodoxe gestion des finances publiques. Ainsi, suivant une perspective générale sans pour autant prétendre à l'exhaustivité on peut évoquer l'adoption de l'ordonnance 69-47/PRES/MFC du 18/09/69 portant loi organique relative aux lois de finances, la prise des décrets relatifs au régime financier de l'Etat (décret 69-197) et au régime financier des départements (décret 74-452), l'instauration de l'impôt unique sur les traitements et salaires, la création de nouvelles banques, la création de divers établissements publics, etc. Il ya tout simplement lieu de savoir que l'ordonnance 69-47 et ses textes d'application sont demeurés ceux qui ont encadré le pilotage et la gestion des finances publiques pendant plus de trente (30) ans (1969-2003) pour se faire une idée de la robustesse et de la performance des réformes conçues "intra- muros" par le Ministre GARANGO et son équipe de jeunes cadres nationaux qui l'entouraient à l'époque. Quant on sait par ailleurs que sur cette trentaine d'années plus de cinq régimes politiques différents se sont

succédés tout en maintenant globalement en l'état ledit cadre juridique et institutionnel, on ne peut que convenir de la qualité intrinsèque de celui-ci mais aussi et surtout de toute la capacité de vision prospective de ceux qui l'ont conçu. Ceci, tant et si bien que certains traits caractéristiques de l'arrangement institutionnel qui gouverne la gestion actuelle des finances publiques tout en constituant un indéniable socle de bonnes pratiques réputées dans ce domaine sont issus pour l'essentiel de l'ère « Garangose ». Il en est également de même dans le cas particulier des marchés publics.

### La « Garangose » : le temps du concept de « marchés administratifs »

4. Dans le domaine particulier des marchés publics, la toute première armature textuelle ayant un caractère général, cohérent et complet qui a permis d'organiser pendant plus de vingt cinq (25) ans (1970- 1996) le cadre juridique et l'architecture institutionnelle dudit domaine a été également l'œuvre de la « Garangose ». En effet, c'était sur proposition du Ministre GARANGO que le conseil des ministres en sa séance du 17 Août 1970 avait adopté trois décrets qui allaient régir les marchés publics jusqu'en 1996. Le tout premier de ces décrets, daté du 5 septembre 1970, est le décret N°70-202/PRES/MFC portant « **règlementation générale des marchés administratifs** ». celui-ci a été complété par deux autres décrets portant respectivement, **approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux** (décret 70-203) et du **cahier des clauses administratives applicables aux marchés de fournitures et services** (décret 70-204).
5. Sous l'angle conceptuel, l'usage de la terminologie « marchés administratifs » en tant qu'objet du décret 70-202 au lieu des terminologies plus contemporaines et probablement plus larges de « marchés publics » ou de « commandes publiques » n'est ni anodin ni procéder d'un simple effet de mode. L'usage de cette terminologie procède plutôt d'une certaine conception des marchés publics centrée prioritairement sur les intérêts supérieurs de l'Etat en tant qu'acheteur public et qui a comme objectif principal la mise en œuvre de processus concurrentiels et transparents d'acquisition de biens et services au moindre coût aux fins de satisfaire les besoins d'intérêt général. Le principe fondamental, entre autres, de tels processus d'acquisition étant celui de l'économie des ressources publiques, il en résulte que le critère

principal de choix des cocontractants de l'administration ne pouvait être que le critère du moindre coût. Du reste, cette conception des marchés publics s'inscrivait bien dans l'ère du temps qu'était celui de la « Garangose » caractérisé, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, par une austérité budgétaire et une réduction drastique du train de vie de l'Etat imposées par les nécessités du « redressement économique et financier de la Haute Volta ».

6. Sous l'angle du champ d'application matériel, le décret 70-202 ne s'appliquait qu'aux marchés publics de travaux, fournitures et services. Autrement dit, le champ d'application dudit décret ne prenait pas en compte les délégations de service public que sont l'affermage, la concession et la régie intéressée. De même, le partenariat public-privé était méconnu de ce texte. Pour ce qui concerne le champ d'application organique il convient de noter que ledit texte ne régissait que les marchés publics des ministères, des collectivités publiques territoriales et des établissements publics.
7. Du point de vue de l'arrangement institutionnel, le décret 70-202 avait, non seulement consacré la déconcentration horizontale et verticale de la fonction "acquisition" de l'administration publique, mais en plus il en avait institué sa décentralisation. En effet, chaque département ministériel, chaque établissement public et chaque collectivité territoriale avait la responsabilité de ses acquisitions en termes de préparation des dossiers d'appel d'offres, d'évaluation des offres, d'attribution et de signature des contrats ainsi qu'en termes de suivi-évaluation des procédures de passation et d'exécution des contrats. Toutefois, certaines exceptions avaient été aménagées en ce qui concerne les marchés de travaux et les marchés d'acquisition de matériels roulants. Ainsi, la préparation des dossiers et la passation des marchés de bâtiments et de travaux publics étaient de la compétence exclusive des services techniques du ministère en charge des travaux publics tandis que pour les marchés de travaux hydrauliques les services techniques du ministère en charge de l'eau en étaient compétents. En revanche, l'évaluation technique des offres dans le cadre des marchés de travaux relevait des attributions d'une **commission nationale des marchés publics** composée d'experts des ministères techniques compétents, de membres désignés par les ministères sectoriels bénéficiaires des ouvrages et comprenant **obligatoirement le Contrôleur Financier Central (CFC)** ou son

représentant. Pour ce qui concerne les marchés d'acquisition de matériels roulants la gestion des procédures de passation et d'exécution était de la compétence des services techniques du ministère en charge des finances.

### **La « Garangose » : une armature juridique indestructible mais adaptable**

8. Mais, au gré des contingences politico-économiques et avant la réforme majeure intervenue courant l'année 1996, l'armature juridique des marchés publics conçue sous la « Garangose » fera l'objet d'au moins quatre ajustements mineurs dont trois opérés sous le « Conseil National de la Révolution, (CNR) ». Toutes les trois modifications opérées par le régime « révolutionnaire » ont touché principalement certains aspects de l'arrangement institutionnel du système de passation des marchés publics. Ainsi, les deux premières ont consisté à prendre en compte respectivement, les membres des « Comités de Défense de la Révolution, (CDR) » des départements ministériels et les représentants de la Présidence du Faso dans la composition de la commission nationale des marchés publics. Le troisième ajustement s'est traduit par la création d'une « Direction Nationale des Marchés de l'Etat, (DINAME) » qui devait agir comme une agence de maîtrise d'ouvrage déléguée de même que comme une centrale d'achat. Mais, la DINAME qui avait vocation à insuffler plus de célérité au processus de passation des marchés publics ne semble avoir eu que pour véritable mérite une excessive concentration de la fonction "acquisition" de l'Etat au sein du ministère en charge des finances. Tant et si bien que même la transformation courant l'année 1991 de ladite DINAME en « Office National des Marchés Publics, (ONMP) » doté d'une autonomie financière et d'un statut du personnel assez attractif ne semble pas avoir résolu la quête de célérité qui était le principal motif avancé pour expliquer ce quatrième ajustement du cadre juridique et institutionnel des marchés publics adopté sous la « Garangose ».

9. Il résulte de ce qui précède que, sous réserve de quelques adaptations non substantielles évoquées supra, le caractère indestructible et performant du dispositif juridique et institutionnel des marchés publics sorti des "laboratoires" de la « Garangose » courant l'année 1970 n'ont pas pu être démentis durant un peu plus d'un quart de siècle. Du reste, tous les régimes qui ont marqué l'histoire politique

du pays durant cette période de temps ont tous reconnus la performance de ce dispositif en maintenant l'essentiel de ses articulations en l'état. Seul le revirement spectaculaire de paradigme en matière de politique économique et de pilotage des finances publiques consécutif à l'ère des programmes d'ajustements structurels des années 90 aura finalement eu raison dudit dispositif. En effet, le décret 70-202 n'a été abrogé qu'en mars 1996 et remplacé par le décret 96-056/PRES/PM/MEF du 07/03/1996 portant « règlementation générale des marchés publics ».

### **La « Garangose » et les marchés publics : que retenir ?**

10. En rappel, l'hypothèse de base de la présente leçon était qu'il existerait une espèce de corrélation entre la dynamique d'évolution du contexte politico-économique interne d'un pays et la dynamique de changement de son arrangement juridique et institutionnel des marchés publics. Mais, les résultats de l'analyse ci-dessus révèlent que cette hypothèse n'est pas confirmée dans le cas de notre pays sur une période de référence allant de 1970 à 1996. En effet, l'arsenal juridique qui avait été adopté par le gouvernement courant l'année 1970 sur proposition du Ministre GARANGO aux fins de régir les marchés publics est demeuré globalement en vigueur jusqu'au début de l'année 1996. Pourtant, sur la même période plus de cinq régimes politiques aussi bien différents les uns que les autres se sont succédés dans notre pays. Compte tenu de ce fait, on peut raisonnablement affirmer que cette longue résistance au temps dudit arrangement juridique et institutionnel peut s'expliquer sans doute par sa cohérence interne mais aussi et surtout par sa robustesse intrinsèque. Bien plus, cette longévité des textes de 1970 est en fait un indicateur majeur de toute la hauteur de vision prospective en matière de gouvernance des marchés publics qu'a été celle du Ministre GARANGO et de toute l'équipe du ministère des finances et du commerce de l'époque. Au regard de tout ce qui précède, on peut inférer qu'en plus d'avoir contribué à enrichir le lexique des finances publiques de notre pays par le célèbre néologisme tiré de son nom qu'est la « Garangose », le Ministre Tiemoko Marc GARANGO fut, dix années durant, un véritable phénix du management des finances publiques.

# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

Avis de demande de prix N°2018-14/MAEC/SG/DMP du 24/09/2018 pour l'acquisition et l'installation de totem tactile au profit du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) - Date de dépouillement : 12/10/2018 ; Financements : ETAT ; exercice 2018 Publication : Quotidien N°2414 du mercredi 03 octobre 2018 - Nombre de plis reçus : 01

N°	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
	GROUPEMENT INTERNET SOLUTION/ MEDIA'STAT	41 450 000	48 911 000	-	-	Conforme	
Attributaire		GROUPEMENT INTERNET SOLUTION/ MEDIA'STAT pour un montant de quarante-huit millions neuf cent onze mille (48 911 000) FCFA TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours					

## MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

### Rectificatif du Quotidien N° 2426 du vendredi 19 octobre 2018, page 5 du lot 8

Appel l'appel d'offres ouvert accéléré N°2018-121/M INEFID/SG/DMP du 01/08/2018 pour les travaux de réhabilitation de divers bâtiments administratifs dans la région du Centre-Sud au profit du Ministère de l'Economie, des finances et du Développement (MINEFID). Références de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°2373 du mardi 07 août 2018. Financement : Budget d'Etat, exercice 2018. Date de dépouillement : 24/08/2018 – Date de délibération : 24/09/2018– Nombre de plis reçus : 33

#### Lot 8

SOPRES SARL	98 193 753	115 868 628	-	-	Non conforme : pour avoir visé la clause 10 correspondant a langue de l'offre au lieu de la clause 19.1 qui fixe le délai de validité des offres	
GéSeB SA	120 424 523	142 100 937	-	-	Non conforme : pour avoir proposé trois (03) chefs d'équipe au lieu de cinq (05) comme exigés dans le DAO	
GERBA TP SARL	164 248 795	193 913 578	164 248 795	193 913 578	Non conforme : pour avoir proposé une offre anormalement élevée en application des dispositions de l'article 32, point 6 des Instructions aux Candidats	
EKK	106 528 702	125 703 868	-	-	Non conforme : pour avoir proposé COMPAORE FALILATOU comme chef d'équipe qui n'a pas l'expérience requise de trois ans (diplôme obtenu en 08/08/2017)	
PRESSIMEX-SOMETA SARL	120 245 343	141 889 505	-	-	Non conforme : pour avoir proposé COMPAORE W SILVAIN Comme chef de chantier qui n'a pas l'expérience requise (date d'obtention du diplôme 2 octobre 2015)	
ERTP	141 870 715	167 407 444	141 870 715	167 407 444	Non conforme : pour avoir proposé une offre anormalement élevée en application des dispositions de l'article 32, point 6 des Instructions aux Candidats	
SOGEDIM –BTP SARL	106 780 379	126 000 847	106 780 379	126 000 847	Conforme	
EMIB	106 294 410	125 427 404	106 294 410	125 427 404	Non conforme : Non conforme : pour avoir proposé un agrément B4 non authentique conformément à la lettre n°2018-0293/MUH/SG/DGAHC/DRMS du 16/10/2018	
DELCO BURKINA NIGER	113 623 728	134 075 999	113 623 728	134 075 999	Conforme	
ENT PHOENIX	115 967 337	136 841 458	-	-	Non conforme : pour n'avoir pas fourni un contrat de location ou de liste notariée ou le reçu d'achat de la bétonnière	
ETLA	107 309 953	126 625 745	107 309 953	126 625 745	Conforme	
TBM PRO SARL	109 913 263	129 697 650	109 913 263	129 697 650	Conforme	
EDSM -BTP	98 319 914	116 017 499	122 641 130	144 716 133	Non conforme: erreur de sommation au niveau de la résidence du préfet de GOGO entrainant une variation de 24,74% supérieur au seuil de 15%	
Attributaire :	lot 8 : à SOGEDIM –BTP SARL pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de Cent vingt-six millions huit cent quarante-sept (126 000 847) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;					

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE PROTECTION SOCIALE

DEMANDE DE PRIX N°2018-001/DRD/SAP pour **L'ACQUISITION DU Matériel et mobilier de bureau, Matériel des locaux d'habitation, et du Matériel INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA CNSS DEDOUGOU.**

Financement : Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Burkina: Budget gestion 2018

Publication de la demande de prix : -Revue des marchés publics Quotidien n°2390 du jeudi 30 aout 2018

Convocation de la CRAM n°2018-003/DRD du 06 septemb re 2018. Date d'ouverture des plis : 10 septembre 2018

Nombre de plis reçus : quinze (15) Plis

#### Lot n°1 : Matériel et mobilier de bureau.

Soumissionnaire	Montant LU en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	
KOALA MEUBLE DE LUXE BTP	10 504 000	12 394 720	Conforme
CCFA	20 037 000	-	<b>IRRECEVABLE pour délai de livraison non précisé</b>
AFRIC INNOVATIVES PRODUCT	13 865 000		Conforme
EZOH SARL	25 317 000	29 874 060	Conforme
EGF SARL	21 614 000	25 504 520	Conforme
SKO SERVICES	14 880 000	17 558 400	Conforme

**Attributaire** KOALA MEUBLE DE LUXE BTP pour un montant de dix millions cinq cent quatre mille (10 504 000) Francs CFA HT et de douze millions trois cent quatre vingt quatorze mille sept cent vingt (12 394 720) avec un délai d'exécution de trente (30) jours

#### Lot n°2 : Matériel des locaux d'habitation.

Soumissionnaire	Montant LU en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	
CCFA	6 620 000	-	<b>IRRECEVABLE pour délai de livraison non précisé</b>
AFRIC INNOVATIVES PRODUCT	9 645 000	-	<b>IRRECEVABLE pour non conformité des items 1,4</b>
EGF SARL	10 692 500	12 617 150	Conforme
SKO SERVICES	8 050 000	9 499 000	Conforme

**Attributaire** SKO SERVICES pour un montant de huit millions cinquante mille Francs CFA HT et de neuf millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

#### Lot n°3 : Matériel informatique

Soumissionnaire	Montant LU en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	
EZOH SARL	9 405 000	11 097 900	Conforme
EGF SARL	10 985 000	12 962 300	Conforme
EKL	9 425 000	11 121 500	Irrecevable pour non respect des numéros d'ordre des items
SKO SERVICES	10 780 000	12 720 400	Conforme
SDA INGENIERIE	16 400 000	-	Conforme

**Attributaire** EZOH SARL pour un montant de neuf millions quatre cent cinq mille (9 405 000) Francs CFA HT et de onze millions quatre vingt dix sept mille neuf cent (11 097 900) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours

### MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE

Manifestation d'intérêt N°2018 -15/MFSNF/SG/DMP pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'audit des comptes du projet **filets sociaux** ; Financement : Crédit IDA N°5429 BF ; Publication de la manifestation d'intérêt :

Quotidien des marchés publics N°2381 du 17/08/2018 ; Date d'ouverture : 03/09/2018 ;

Nombre de plis reçus : seize (16) ; Date de délibération : 04/10/2018

N°	NOM DUCABINET	OBSERVATIONS	NOMBRE DE MARCHES SIMILAIRES	RANG	Décision de la CAM
01	GRPT / SEC DIARRA MALI-SEC DIARRA BURKINA	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	62	1 <sup>er</sup>	Retenu
02	COFIMA	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	59	2 <sup>e</sup>	Retenu
03	CGIC-AFRIQUE	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	48	3 <sup>e</sup>	Retenu
04	FIDUCIAL EXPERTISE AK	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	44	4 <sup>e</sup>	Retenu
05	CABINET FIDEXCO	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	37	5 <sup>e</sup>	Retenu
06	GRPT KMC-PYRAMIS	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	28	6 <sup>e</sup>	Retenu
07	GRPT / IZAS BEKERTILLY-CFEC	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	27	7 <sup>e</sup>	Non retenu

## Résultats provisoires

08	FIDAF	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	22	8 <sup>e</sup>	Non retenu
09	WORLDAUDIT	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	22	8 <sup>e</sup> ex	Non retenu
10	GRPT / MOIHE-E2AC	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	18	10 <sup>e</sup>	Non retenu
11	ACS	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	17	11 <sup>e</sup>	Non retenu
12	PANAUDIT BURKINA	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	16	12 <sup>e</sup>	Non retenu
13	AE2C	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	12	13 <sup>e</sup>	Non retenu
14	SOGECA	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	9	14 <sup>e</sup>	Non retenu
15	GRPT / CTF-2EC	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	2	15 <sup>e</sup>	Non retenu
16	GRANT THORNTON	-Cabinet d'expertise comptable régulièrement inscrit à un ordre des experts comptables <b>Conforme</b>	0	16 <sup>e</sup>	Non retenu

**Appel d'offres accéléré n°2018-014/MFSNF/SG/DMP pour l'acquisition de tablettes, de téléphones et de powerbanks au profit du Projet Filets Sociaux ; Financement : IDA 54290 ; Publication de l'avis de l'appel d'offres : QMP N°2 389 du 28/08/2018 ; Date de dépouillement : 28/09/2018 ; Nombre de plis : onze(11) ; Date de délibération : 09/10/2018**

N°	Soumissionnaires	Montants lu F CFA		Montants corrigé F CFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	MICROTECH	148 885 000	175 684 300	148 885 000	175 684 300	<b>Conforme</b>
02	WILL.COM SARL	81 450 000	96 111 000	81 450 000	96 111 000	<b>Conforme</b>
03	FT BUSINESS/SMAF INTERNATIOAL	119 356 243	140 840 367	119 356 243	145 874 660	<b>Conforme</b> Erreur sur la quantité de téléphones à livrer (a proposé 300 au lieu de 850 demandé dans le dossier) entraînant une hausse de 4266 350 soit une variation de 3%
04	G.S.M	101 500 000	119 770 000	101 500 000	119 770 000	<b>Non Conforme</b> A fourni des marchés similaires non conformes
05	EKL	263 550 000	310 989 000	263 550 000	310 989 000	<b>Non Conforme</b> A fourni un seul marché similaire conforme. Les références du second marché sont illisibles
06	PRO TECHNO	96 755 000 selon l'acte d'engagement et 105 695 000 selon la lettre de soumission	114 170 900 selon l'acte d'engagement et 124 720 004 selon la lettre de soumission	-	-	<b>Non Conforme</b> A joint deux actes d'engagement
07	AMANDINE SERVICES	105 835 000	124 885 300			<b>Non Conforme</b> N'a pas précisé le délai de validité des offres
08	EZOH	99 800 000	117 764 000	99 800 000	117 764 000	<b>Conforme</b>
9	ESIF		133 133 500	133 133 500	157 097 530	<b>Conforme</b> N'a pas pris en compte la TVA entraînant une hausse du montant de 23 964 030 correspondants à la TVA
10	YIENTELLA	105 875 000	124 932 500	105 875 000	124 932 500	<b>Conforme</b>
11	ETABLISSEMENT BIZNILLAH	78 300 000	92 394 000			<b>Non conforme</b> La référence du téléphone proposé a une batterie de capacité 1050 mAh au lieu de 2500 mAh demandé dans le dossier
<b>Attributaire</b>		<b>WILL.COM pour un montant quatre vingt seize millions cent onze mille (96 111 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>				

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE LA SANTE

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2018-0043/MS/SG/DMP DU 20 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA TROISIEME TRANCHE DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL (CHUR) DE DEDOUGOU

Publication : Revue des marchés publics n° 2378 du 14 et 15 août 2018 - Financement : Budget État, exercice 2018

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2018- 1889 /MS/SG/DMP/SSE-MP du 27 août 2018

**LOT 1 : Construction en tout corps d'état sauf réseaux de fluides médicaux des bâtiments : Consultations externe, service des urgences et service y compris salle d'opération d'urgence, d'ophtalmologie, Stomato, ORL + Hospitalisation OSO**

Soumissionnaires	Montant lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SGB	1 601 013 685	1 889 196 148	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan de 2015 non fourni - KAFANDO Moussa (ingénieur TP) 7 ans d'expérience proposés au lieu de 10 ans demandés ; OUEDRAOGO Paul (chef de chantier second œuvre plomberie) n'a pas d'attestation de disponibilité
Groupement BGR SA/SEG-NA BTP/ECGF	1 270 415 825	1 499 090 673	-	-	<b>Non Conforme</b> - Bilans de ECGF non fournis - Pour le camion-citerne à eau, la capacité n'est pas mentionnée sur la carte grise; Grue mobile fourni mais sans les documents appropriés ; -ILBOUDO Alphonse (Chef de chantier gros œuvres 1) : le CV ne permet pas d'apprécier le deuxième projet similaire; OUEDRAOGO Wembemi (chef de chantier second œuvre fluide) : 06 ans d'expérience au lieu de 08 ans demandés
Groupement Wend Panga/GETRAH BTP	905 599 987	1 068 607 985	-	-	<b>Non Conforme</b> -Pas de plan d'assurance qualité ; Pas de plan de charges ; Pas de bilans ; -Les CV ne respectent pas le canevas PER 2 ; Les CV de ZONGO Ouinoaga, OUEDA Emmanuel, BONKOUNGOU Dagnoudou, SAWADOGO Daniel, OUEDRAOGO Albert, IDOGO Bernard, ZONGO Arnaud, KAFANDO Casmir et ZINABA Tinrebngnesgo ne permettent pas d'apprécier les projets au cours des 03 dernières années.
Groupement FASO Contractor/IC Contractor	1 666 860 948	1 966 895 919	1 671 820 948	1 972 748 718	<b>Conforme</b> Au niveau de consultations externes, il y'a des erreurs de sommation du montant du sous total 18.1, entraînant une hausse de 424 800 FCFA soit 380 645 662 FCFA. Au niveau de service des urgences, il y'a des erreurs de sommation du montant du sous total 18.2, entraînant une hausse de 5 428 000 FCFA soit 770 078 911 FCFA. Ainsi, on a une hausse du montant total général de 5 852 799 FCFA soit 0,30%
Groupement GSI/EMK SARL	1 154 052 313	1 361 781 729	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan 2017 de EMK SARL non fourni ; Bilans 2015 et 2017 de GSI non fournis -Camion-citerne fourni sans précision de capacité ; Les CV joints ne permettent pas d'apprécier les projets similaires au cours des trois (03) dernières années
ECOBAA	1 514 694 903	1 787 339 985	1 514 694 903	1 787 339 985	<b>Conforme</b>
ECW	1 516 202 147	1 789 118 533	-	-	<b>Non Conforme</b> Plan de charges fourni sans précision du matériel, du personnel et du taux d'exécution sur les travaux en cours. Pour les travaux en cours mentionnées dans le plan de charges (travaux d'achèvement de la deuxième tranche du CHR de Dédougou), le taux d'exécution de cette entreprise est de l'ordre de 41% ce qui est inférieur à la norme de 75%
<b>attributaire</b>	<b>ECOBAA pour un montant TTC d'un milliard sept cent quatre-vingt-sept millions trois cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1 787 339 985) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.</b>				

**LOT 2 : Construction en tout corps d'état sauf réseaux de fluides médicaux des bâtiments : Bloc opératoire, Chambre mortuaire, Hangar chambre mortuaire et bâtiment de la Centrale de stérilisation**

Soumissionnaires	Montant lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SGB	1 381 295 951	1 629 929 222	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan de 2015 non fourni -KAFANDO Moussa (ingénieur TP) 7 ans d'expérience proposés au lieu de 10 ans demandés ; OUEDRAOGO Paul (chef de chantier second œuvre plomberie) n'a pas d'attestation de disponibilité
Groupement BGR SA/SEG-NA BTP	1 415 897 656	1 670 759 234	-	-	<b>Non Conforme</b> Pour le camion-citerne à eau, la capacité n'est pas mentionnée sur la carte grise ; Grue mobile fourni mais sans les documents appropriés ; ILBOUDO Alphonse (Chef de chantier gros œuvres 1) : le CV ne permet pas d'apprécier le deuxième projet similaire; OUEDRAOGO Wembemi (chef de chantier second œuvre fluide) : a 06 ans d'expérience au lieu de 08 ans

## Résultats provisoires

Groupement Wend Panga/GETRAH BTP	926 473 465	1 093 238 689	-	-	<b>Non Conforme</b> -Pas de plan d'assurance qualité ; Pas de plan de charges ; Pas de bilans ; -Les CV ne respectent pas le canevas PER 2 ; Les CV de ZONGO Ouinoaga, OUEDA Emmanuel, BONKOUNGOU Dagnoudou, SAWADOGO Daniel, OUEDRAOGO Albert, IDOGO Bernard, ZONGO Arnaud, KAFANDO Casmir et ZINABA Tinrebngnesgo ne permettent pas d'apprécier les projets au cours des 03 dernières années
Groupement PMS/FCS	1 525 758 557	1 800 395 097	1 542 258 557	1 819 865 097	<b>Conforme</b> Erreurs de sommation, les frais généraux n'ont pas été pris en compte dans le montant total général. Ce qui entraîne la hausse du montant total général de 19 470 000 FCFA soit 1,08%
Groupement GSI/EMK SARL	1 244 070 683	1 468 003 406	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan 2017 de EMK SARL non fourni ; Bilans 2015 et 2017 de GSI non fournis -Camion-citerne fourni sans précision de capacité ; Les CV joints ne permettent pas d'apprécier les projets similaires au cours des trois (03) dernières années
Entreprise ECCKAF	1 270 938 123	1 499 706 985	1 293 590 137	1 526 436 362	<b>Conforme</b> Au niveau de bloc opératoire, erreurs de sommation des montants totaux XVII entraînant une hausse de 24 602 998 FCFA. Au niveau de chambre mortuaire erreurs de sommation du montant de sous total 17.3 entraînant une hausse de 2 076 800 FCFA. Au niveau de hangar chambre mortuaire on a noté une erreur de sommation du montant du sous total 17.4 entraînant une hausse de 49 578 FCFA. Ainsi, on a une hausse du montant total général de 26 729 377 FCFA soit 1,78%
ECOBAA	1 292 212 448	1 524 246 059	1 291 733 948	1 524 810 689	<b>Conforme</b> Au niveau de bloc opératoire, il y'a une erreur de calcul de l'item 15.49 et prise en compte d'un item 15.49a non existant dans le devis de bloc opératoire. Ce qui entraîne une baisse de 575 250 FCFA. au niveau de chambre mortuaire il y'a une erreur de calcul de l'item 12.3.3 entraîne une hausse de 10 620 FCFA. Ainsi le montant total général connaît une baisse de 564 630 FCFA soit 0.04%.
ECW	1 330 577 391	1 570 081 322	-	-	<b>Non Conforme</b> Plan de charges fourni sans précision du matériel, du personnel et du taux d'exécution sur les travaux en cours. Pour les travaux en cours mentionnées dans le plan de charges (travaux d'achèvement de la deuxième tranche du CHR de Déougou), le taux d'exécution de cette entreprise est de l'ordre de 41% ce qui est inférieur à la norme de 75%.
attributaire	<b>ECCKAF pour un montant d'un milliard cinq cent vingt-six millions quatre cent trente-six mille trois cent soixante-deux (1 526 436 362) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois</b>				

### LOT 3 : Construction en tout corps d'état sauf réseaux de fluides médicaux des bâtiments : Hospitalisations médecine interne (RDC) et hospitalisations chirurgie (R+1)

Soumissionnaires	Montant lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement BGR SA/SEG-NA BTP	1 054 441 011	1 244 240 393	-	-	<b>Non Conforme</b> Pour le camion-citerne à eau, la capacité n'est pas mentionnée sur la carte grise; Grue mobile fourni mais sans les documents appropriés ; ILBOUDO Alphonse (Chef de chantier gros œuvres 1) : le CV ne permet pas d'apprécier le deuxième projet similaire ; OUEDRAOGO Wembemi (chef de chantier second œuvre fluide) : a 06 ans d'expérience au lieu de 08 ans demandés
Groupement PMS/FCS	1 010 508 670	1 192 400 231	1 010 508 670	1 192 400 231	<b>Conforme</b> Au niveau du récapitulatif du devis estimatif, il y'a inversion au niveau du montant total d'hospitalisation médecine interne et hospitalisation chirurgie
Groupement GSI/EMK SARL	989 679 250	1 167 821 515	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan 2017 de EMK SARL non fourni ; Bilans 2015 et 2017 de GSI non fournis -Camion-citerne fourni sans précision de capacité ; Les CV joints ne permettent pas d'apprécier les projets similaires au cours des trois (03) dernières années

## Résultats provisoires

Entreprise ECCKAF	1 029 769 671	1 215 128 212	996 593 401	1 175 980 213	<b>Conforme</b> Au niveau de l'Hospitalisation chirurgie l'item 18.3.1 prévu mais en PM a été évalué et pris en compte. On note aussi des erreurs de sommation du montant de sous total 18.2. Ainsi le montant total général baisse de 25 105 999 FCFA soit 736 598 112 FCFA. Au niveau de Hospitalisation médecine l'item 18.3.1 prévu mais en PM a été évalué et pris en compte. On note aussi des erreurs de sommation du montant de sous total 18.2. Ainsi le montant total général baisse de 14 042 000 FCFA et devient 429 529 101 FCFA
Groupe BAGAYA de Travaux Publics	-	-	-	-	<b>Non Conforme</b> Absence d'offre technique, et d'acte d'engagement Absence de caution de soumission
<b>attributaire</b>	<b>Groupement PMS/FCS pour un montant d'un milliard cent quatre-vingt-douze millions quatre cent mille deux cent trente un (1 192 400 231) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois</b>				

**LOT 4 : Construction en tout corps d'état sauf réseaux de fluides médicaux des bâtiments : Imagerie médicale, service des entrées 2, postes de latrines, cuisine et buanderie accompagnants, Hangars accompagnants, parkings**

Soumissionnaires	Montant lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement FASO Contractor/IC Contractor	995 744 781	1 174 978 842	1 044 844 781	1 232 916 842	<b>Conforme</b> Au niveau de l'imagerie médicale, il y'a une erreur de sommation du montant du sous total 18.2, entrainant une hausse de 12 625 999 FCFA. Au niveau de bloc latrine – douches accompagnant, il y'a une erreur de sommation du montant du sous total 20.2.3, entrainant une hausse de 354 000 FCFA. Le total du montant lu n'intégrait pas les frais généraux (42 480 000 FCFA). Ainsi le montant total général connaît une hausse de 57 938 000 FCFA soit 4,93%
Groupement Entreprise de l'Excellence/SAO H BTP	949 990 441	1 120 988 721	-	-	<b>Non Conforme</b> -Pas de plan d'assurance qualité ; -DIARRA Bourama a 08 ans d'expérience au lieu de 10 ans demandés ; GUIRE Amidou : 07 ans d'expérience au lieu de 08 ans ; -KIEMDE Patrick : 04 ans d'expérience au lieu de 05 ans demandés ; TOE Adama : 04 ans au lieu de 05 ans demandés ; PARE Joseph : 04 ans d'expérience au lieu de 05 ans demandés ; Diplôme de BAMBA Aliou traduction jointe sans l'original ; Les CV de DIARRA Bourama, DATE Yao, YIOUGO Lydie et de YAMEOGO Yves ne permettent pas d'apprécier les 02 projets similaires au cours des trois (03) dernières années
Groupement GSI/EMK SARL	1 359 052 676	1 603 682 157	-	-	<b>Non Conforme</b> -Bilan 2017 de EMK SARL non fourni ; Bilans 2015 et 2017 de GSI non fournis -Camion-citerne fourni sans précision de capacité ; Les CV joints ne permettent pas d'apprécier les projets similaires au cours des trois (03) dernières années
Entreprise ECCKAF	1 340 694 751	1 582 019 807	1 340 694 751	1 582 019 807	<b>Conforme</b>
Groupe BAGAYA de Travaux Publics	-	-	-	-	<b>Non Conforme</b> Absence d'offre technique, et d'acte d'engagement Absence de caution de soumission
<b>attributaire</b>	<b>Groupement Faso Contractor/ IC Contractor pour un montant d'un milliard deux cent trente-deux millions neuf cent seize mille huit cent quarante-deux (1 232 916 842) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois</b>				

**Rectificatif**

**Rectificatif du Quotidien n°2406 – Vendredi 21 Septembre 2018, page 5 portant sur le taux de variation et le montant TTC en lettres et en chiffres.**

Synthèse de dépouillement du dossier demande de prix N°2018-11/MS/SG/CHU-T pour la fourniture de divers réactifs et consommable de laboratoire consommable des services cliniques au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo Paru dans la revue des marchés publics N°2388 du mardi 27 Août 2018 ; Nombre de soumissionnaires : 01  
 Date de dépouillement: 07 septembre 2018 ; Financement: Budget du CHU-T - Gestion 2018

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
01	KANTA GLOBAL TRADE SARL	12 260 100	12 476 100	Correction ayant entrainé une variation de 02,49% en augmentation
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>KANTA GLOBALE TRADE SARL: pour un montant de douze millions cinq cent soixante-six mille cent (12 566 100) TTC ; avec un délai de livraison de trente (30) jours.</b>		

## Résultats provisoires

### LOTÉRIE NATIONALE BURKINABE

*Demande de Proposition (DP) N°2018/003/ pour le recrutement de cabinet pour les études architecturales et techniques, le suivi contrôle des travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments au profit de la loterie nationale Burkinabè (LONAB).*

Date d'ouverture des plis : Jeudi 03 mai 2018. Nombre de plis reçus : cinq (05). Nombre de lots : un (01).

Publications des résultats de l'AMI n°2018/001/LONA B/DG/CDS/DMP.

**Revue des marchés publics n°2336-2337 du vendredi 18 juin 2018 page 25.**

**Lettre d'invitation n°2018-M&MB/0124/LONAB/DG/CDS/D MP.**

**Financement : Budget de la LONAB gestion 2018**

Soumissionnaires	Pertinence du plan de travail et de la méthodologie proposée pour répondre aux termes de références : 30 pts	Qualification et compétences, personnels proposés pour répondre aux termes de référence : 70 pts	Total : 100 points	Observations
Groupement « CARURE Sarl et INTEGRALE IC»	28	60,5	88,5	<b>Qualifié et retenu pour la suite de la procédure</b>
ARDI	29	64	93	<b>Qualifié et retenu pour la suite de la procédure</b>
SATA AFRIQUE Sarl	28	66,3	94,3	<b>Qualifié et retenu pour la suite de la procédure</b>
Groupement « Le BATISSEUR DU BEAU et MEMO »	27	39	66	<b>Non qualifiée</b> - Absence de description sur la maîtrise de qualité - Insuffisance dans la qualification du personnel ✓ chef de projet n'a exécuté qu'un seul projet similaire, ✓ diplôme d'ingénieur en génie civil, aucun projet similaire, ✓ Diplôme d'ingénieur en génie industriel, aucun projet similaire, ✓ Diplôme d'ingénieur en sciences absence de signature sur le diplôme traduit, aucun projet similaire, ✓ Diplôme d'ingénieur en génie civil option infrastructure, aucun projet similaire.
Groupement « ACROPOLE et CAFI-B »	28	53,7	81,7	<b>Qualifié et retenu pour la suite de la procédure</b> A prendre en compte un organisme agréé pour le contrôle technique des travaux

Au vu des résultats consignés dans le tableau récapitulatif ci-dessus indiqué et conformément aux données particulières Article 22 de la demande de proposition, le groupement « *le Bâtitteur du beau Sarl/MEMO* » n'ayant pas obtenu la note minimale de soixante-quinze (75) points requise, n'est donc pas qualifié pour l'étape suivante.

#### Les cabinets retenus pour le classement sont :

- *Groupement « CARURE Sarl et INTEGRALE IC»*
- *ARDI*
- *SATA AFRIQUE Sarl*
- *Groupement « ACROPOLE et CAFI-B »*

Soumissionnaires	Note technique sur 100 pts	Classement	Observations
SATA AFRIQUE Sarl	94,3	1 <sup>er</sup>	
ARDI	93,0	2 <sup>ème</sup>	
Groupement « CARURE Sarl et INTEGRALE IC»	88,5	3 <sup>ème</sup>	
Groupement « ACROPOLE et CAFI-B »	81,7	4 <sup>ème</sup>	

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Demande de Propositions :** N°2018-012P/MEA/SG/DMP DU 25/07/2018 pour le recrutement de bureaux d'études chargés du suivi-contrôle des travaux de réalisation et/ou réhabilitation de six (06) barrages dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et de l'Est pour le compte de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH): Tranche 1. **Financement :** Budget de l'Etat.

**Date d'ouverture des plis :** 11 septembre 2018. **Date d'ouverture des offres financières :** 12 octobre 2018

**Nombre de plis reçus :** dix-neuf (19). **Nombre de lot :** six (06). **Score technique minimum:**75/100. **Méthode de sélection :** Qualité-coût (80/20)

Soumissionnaire	Note technique	Offre financière (FCFA TTC)		Note financière /100	Note technique pondérée	Note financière pondérée	Note globale	Rang
		Montant lu	Montant corrigé					
<b>Lot 1</b>								
Groupement <b>BERA</b> /Emergence Ingénierie	86	57 289 000	57 289 000	70,38	68,80	14,07	82,87	5 <sup>ème</sup>
AGHI	83,5	62 026 700	62 026 700	65,01	66,80	13	79,80	6 <sup>ème</sup>
GID sarl	86	47 741 620	47 741 620	84,46	68,80	16,89	85,69	3 <sup>ème</sup>
CETRI	98	40 325 025	40 325 025	100	78,40	20	98,40	1 <sup>er</sup>
Groupement <b>AC3E</b> /GERTEC	94	54 516 000	54 516 000	73,96	75,20	14,79	89,99	2 <sup>ème</sup>
Groupement <b>CACI</b> Conseils/BCST/SAED	82	40 651 000	40 651 000	99,19	65,60	19,83	85,43	4 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>C.E.T.R.I</b> pour un montant de <b>quarante millions trois cent vingt-cinq mille vingt-cinq (40 325 025) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b>							
<b>Lot 2</b>								
DEC Ltd	95	75 779 600	75 779 600	67,89	76	13,58	89,58	2 <sup>ème</sup>
Groupement <b>BERA</b> /EMERGENCE Ingénierie	77	51 448 000	51 448 000	75	61,60	15	76,60	5 <sup>ème</sup>
G T L International	81,5	38 586 000	38 586 000	100	65,20	20	85,20	4 <sup>ème</sup>
Groupement <b>AC3E</b> /GERTEC	94	44 344 400	44 344 400	87,01	75,20	17,40	92,60	1 <sup>er</sup>
GID Sarl	86	43 309 540	43 309 540	89,09	68,80	17,82	86,62	3 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>Groupement AC3E/GERTEC</b> pour un montant de <b>quarante-quatre millions trois cent quarante-quatre mille quatre cents (44 344 400) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>cinq (05) mois</b>							
<b>Lot 3</b>								
	93	62 835 000	62 835 000	63,19	74,40	12,64	87,04	3 <sup>ème</sup>
DEC Ltd	95	75 779 600	75 779 600	52,43	76	10,49	86,49	4 <sup>ème</sup>
CETECH CONSULT	94	58 705 000	58 705 000	67,68	75,20	13,54	88,74	3 <sup>ème</sup>
Groupement <b>NK</b> Consultants sarl/BETIC/CEFD I Expertise	95	75 815 000	75 815 000	52,41	76	10,48	86,48	5 <sup>ème</sup>
SERAT	96	53 113 275	53 113 275	74,81	76,80	14,96	91,76	2 <sup>ème</sup>
Groupement <b>GERTEC</b> /IGIP Afrique	96	39 736 500	39 736 500	100	76,80	20	96,80	1 <sup>er</sup>
GID Sarl	82	43 309 540	43 309 540	91,74	65,60	18,34	83,94	6 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>Groupement GERTEC/IGIP Afrique</b> pour un montant de <b>trente-neuf millions sept cent trente-six mille cinq cents (39 736 500) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>de cinq (05) mois</b>							
<b>Lot 4</b>								
DEC Ltd	95	85 703 400	85 703 400	53,07	76,00	10,61	86,61	5 <sup>ème</sup>
Groupement <b>Emergence Ingénierie</b> / BERA	97	59 944 000	59 944 000	75,88	77,60	15,18	92,78	2 <sup>ème</sup>
Groupement <b>AC3E</b> /CACIR	93	50 551 200	54 516 000	83,44	74,40	16,69	91,09	3 <sup>ème</sup>
Groupement <b>FASO</b> Ingénierie/Hydroconsult International	98	45 489 000	45 489 000	100	78,40	20	98,40	1 <sup>er</sup>
CETECH Consult	94	65 844 000	65 844 000	69,08	75,20	13,82	89,02	4 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>Groupement FASO Ingénierie/Hydroconsult International</b> pour un montant de <b>quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille (45 489 000) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>de six (06) mois</b>							
<b>Lot 5</b>								
CETECH Consult	94	65 844 000	65 844 000	61,73	75,20	12,35	87,55	3 <sup>ème</sup>
Groupement <b>NK Consultant</b> sarl/BETIC/CEFDI Expertise	95	86 435 000	86 435 000	47,03	76	9,41	85,41	4 <sup>ème</sup>
SERAT	96	56 378 040	56 378 040	72,01	76,80	14,42	91,22	1 <sup>er</sup>
GID Sarl	82	47 741 620	47 741 620	85,14	65,60	17,03	82,63	5 <sup>ème</sup>
Groupement <b>AC3E</b> /AGHI	94	52 250 400	52 250 400	77,80	75,20	15,56	90,76	2 <sup>ème</sup>
Groupement <b>CACI</b> Conseils/GERTEC/SAED	77	40 651 000	40 651 000	100	61,60	20	81,60	6 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>SERAT</b> pour un montant de <b>de cinquante-six millions trois cent-soixante-dix-huit mille quarante (56 378 040) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>de six (06) mois</b>							
<b>Lot 6</b>								
DEC Ltd	95	84 629 600	84 629 600	35,49	76	7,10	83,10	3 <sup>ème</sup>
Groupement <b>Emergence Ingénierie</b> /BERA	97	53 967 000	53 967 000	55,65	77,60	11,13	88,73	1 <sup>er</sup>
Groupement <b>IFEC</b> /SOGEDAT	90	111 215 000	111 215 000	27	72	5,4	77,4	3 <sup>ème</sup>
CETIS	79,2	30 035 720	30 035 720	100	63,36	20	83,36	2 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>Groupement Emergence Ingénierie/BERA</b> pour un montant de <b>cinquante-trois millions neuf cent soixante-sept mille (53 967 000) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>de cinq (05) mois</b>							

## Résultats provisoires

Demande de Propositions : N°2018-014P/MEA/SG/DMP DU 30/07/2018. Pour le recrutement de bureaux d'études chargés du suivi-contrôle des travaux de réalisation et/ou réhabilitation de quatre (04) barrages dans les régions du Centre et du Centre-Sud pour le compte de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) : Tranche 2. Financement : Budget de l'Etat. Date d'ouverture des plis : 12 septembre 2018. Date d'ouverture des offres financières : 12 octobre 2018. Nombre de plis reçus : quinze (15). Nombre de lot: quatre (04).  
Score technique minimum:75/100. Méthode de sélection : Qualité-coût(80/20)

Soumissionnaire	Note technique	Offre financière (FCFA TTC)		Note financière /100	Note technique pondérée	Note financière pondérée	Note globale	Rang
		Montant lu	Montant corrigé					
<b>Lot 1</b>								
AGHI	87	58 882 000	58 882 000	61,81	69,60	12,36	81,96	5 <sup>ème</sup>
CETRI	96	36 395 625	36 395 625	100	76,80	20	96,80	1 <sup>er</sup>
Groupement CACI Conseils/BCST/SAED	91	40 651 000	40 651 000	89,53	72,80	17,90	90,70	3 <sup>ème</sup>
Groupement BERA/Emergence Ingénierie	82,5	57 289 000	57 289 000	63,52	66	12,70	78,70	6 <sup>ème</sup>
Groupement AC3E/GERTEC	93	48 474 400	48 474 400	75,08	74,40	15,01	89,41	4 <sup>ème</sup>
GID sarl	96	44 583 763	44 583 763	81,63	76,80	16,32	93,12	2 <sup>ème</sup>
Attributaire	C.E.T.R.I pour un montant de trente-six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent vingt-cinq (36 395 625) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois							
<b>Lot 2</b>								
DEC Ltd	91	82 989 400	82 989 400	53,72	72,8	10,74	83,54	3 <sup>ème</sup>
Groupement BERA/EMERGENCE Ingénierie	82,5	57 289 000	57 289 000	77,82	66	15,56	81,56	4 <sup>ème</sup>
Groupement AC3E/GERTEC	93	48 474 400	48 474 400	91,97	74,40	18,39	92,79	1 <sup>er</sup>
GID Sarl	81	44 583 763	44 583 763	100	64,80	20	84,80	2 <sup>ème</sup>
Attributaire	Groupement AC3E/GERTEC pour un montant de quarante-huit millions quatre cent soixante-quatorze mille quatre cents (48 474 400) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois							
<b>Lot 3</b>								
DEC Ltd	91	82 989 400	82 989 400	53,35	72,80	10,67	83,47	6 <sup>ème</sup>
CETECH CONSULT	94	64 133 000	64 133 000	69,04	75,20	13,80	89	3 <sup>ème</sup>
Groupement GERTEC/IGIP Afrique	94	44 279 500	44 279 500	100	75,20	20	95,20	1 <sup>er</sup>
SERAT	95	56 014 600	56 014 600	79,04	76	15,80	91,80	2 <sup>ème</sup>
Groupement NK Consultantsar/BETIC/CEFDI Expertise	93	87 379 000	87 379 000	50,67	74,40	10,13	84,53	5 <sup>ème</sup>
GID Sarl	81	44 583 763	44 583 763	99,31	64,80	19,86	84,66	4 <sup>ème</sup>
Attributaire	Groupement GERTEC/IGIP Afrique pour un montant de quarante-quatre millions deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cents (44 279 500) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.							
<b>Lot 4</b>								
DEC Ltd	91	82 989 400	82 989 400	54,81	72,80	10,96	83,76	6 <sup>ème</sup>
Groupement FASO Ingénierie/Hydroconsult International	95	45 489 000	45 489 000	100	76	20	96	1 <sup>er</sup>
Groupement Emergence Ingénierie / BERA	92	59 944 000	59 944 000	75,88	73,60	15,17	88,77	4 <sup>ème</sup>
CETECH Consult	94	73 868 000	73 868 000	61,58	75,20	12,31	87,51	5 <sup>ème</sup>
CAFI-B	94	57 466 000	57 466 000	79,15	75,20	15,83	91,03	3 <sup>ème</sup>
Groupement AC3E/CACIR	92,5	49 796 000	49 796 000	91,35	74	18,27	92,27	2 <sup>ème</sup>
Attributaire	Groupement FASO Ingénierie/Hydroconsult International pour un montant de quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille (45 489 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois							

Appel d'Offres Ouvert N°2018-013T/MEA/SG/DMP du 29/08/2018 pour la construction d'un poste de Gendarmerie sur le site du barrage de Samendeni au profit du PDIS. Financement : Compte Trésor. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°2395 du Jeudi 06/09/2018. Date de dépouillement : 05 Octobre 2018. Nombre de soumissionnaires : deux (02). Nombre de lots : un (01)

SOUSSIONNAIRES	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement CONSULT BTP/Entreprise YIDIA	-	107 340 128	90 966 210	107 340 128	Conforme
SOGEDIM BTP SARL	-	63 500 434	138 563 690	163 505 154	Conforme (erreur sur le montant en lettre porté sur la lettre de soumission avec une variation de plus de 15%)
ATTRIBUTAIRE	CONSULT BTP/Entreprise YIDIA pour un montant de quatre-vingt-dix millions neuf cent soixante-dix mille deux cent dix (90 966 210) Francs CFA en hors TVA soit un montant de cent sept millions trois cent quarante mille cent vingt-huit (107 340 128) Francs CFA en toutes taxes comprises avec un délai d'exécution de six (06) mois.				

## Résultats provisoires

### MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2018- 018/MRAH/SG/DMP DU LUNDI 16 JUILLET 2018 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH) DU MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MRAH). Financement : BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2018  
Publication : **Quotidien des marchés publics** : N°2366 du vendredi 27 juillet 2018  
Date d'ouverture : lundi 28 aout 2018. Nombre de pli reçu : vingt-cinq (25) plis

Soumissionnaire	Montant lu En F CFA	Montant corrigé En F CFA	Conformité technique	Calcul des offres anormalement basse et anormalement élevé	Rang	Observations
<b>LOT1</b>						
<b>Ets SAMA ET FRERES</b>	25 000 000 HTVA 29 500 000 TTC	25 000 000 HTVA 29 500 000 TTC	<b>CONFORME</b>	72,43 %, inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	Non conforme <b>Offre financière = 72,43 %, inférieur à 85 % Offre anormalement basse</b>
<b>G.S.M</b>	16 437 500 HTVA 19 396 250 TTC	16 437 500 HTVA 19 396 250 TTC	<b>CONFORME</b>	47, 62 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	Non conforme <b>Offre financière = 72,43 %, inférieur à 85 % = 47, 62% inférieur à 85 % Offre anormalement basse</b>
<b>BOSAL SERVICE SARL</b>	15 600 000 HTVA 18 408 000 TTC	15 600 000 HTVA 18 408 000 TTC	<b>CONFORME</b>	45, 20 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	<b>NON CONFORME</b> <b>Offre financière = 45, 20% inférieur à 85 % Offre anormalement basse</b>
<b>GENERAL MOBILIER</b>	13 925 000 HTVA 16 431 500 TTC	13 925 000 HTVA 16 431 500 TTC	<b>CONFORME</b>	40, 34 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	<b>NON CONFORME</b> <b>Offre financière = 72,43 %, inférieur à 85 % = 40, 34% inférieur à 85 % Offre anormalement basse</b>
<b>TACIME</b>	31 360 000 HTVA 37 04 800 TTC	31 360 000 HTVA 37 04 800 TTC	<b>CONFORME</b>	90,86% supérieur à 85 %	2 <sup>e</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>KTM SARL</b>	23 475 000 HTVA 27 700 500 TTC	23 475 000 HTVA 27 700 500 TTC	<b>CONFORME</b>	68,01% inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	<b>NON CONFORME</b> <b>Offre financière = 72,43 %, inférieur à 85 % = 68,01 % inférieur à 85 % Offre anormalement basses</b>
<b>SMAF INTERNATIONAL</b>	32 237 500 HTVA 38 040 250 TTC	32 237 500 HTVA 38 040 250 TTC	<b>CONFORME</b>	93,40 % supérieur à 85 %	4 <sup>e</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>IMPACT INFORMATIQUE</b>	39 600 000 HTVA	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 5 : Sur la photo : , 3 plateaux et 4 compartiments au lieu de 4 plateaux et 5 compartiments Item 5 : Sur la photo : , 3 plateaux et 4 compartiments au lieu de 4 plateaux et 5 compartiments	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 5 : Sur la photo : , 3 plateaux et 4 compartiments au lieu de 4 plateaux et 5 compartiments Item 5 : Sur la photo : , 3 plateaux et 4 compartiments au lieu de 4 plateaux et 5 compartiments
<b>DAIMO Sarl</b>	22 250 000 HTVA 26 255 000 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Diplôme de ILBOUDO FRANCOIS CAP en construction métallique au lieu de BEP en construction métallique Fournie conforme	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Diplôme de ILBOUDO FRANCOIS CAP en construction métallique au lieu de BEP en construction métallique Fournie conforme
<b>ENF</b>	18 600 000 HTVA 21 948 000 TTC	18 600 000 HTVA 21 948 000 TTC	<b>CONFORME</b>	53,89 inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basses</b>	.....	<b>NON CONFORME</b> <b>Offre financière = 72,43 %, inférieur à 85 % = 53,89 % inférieur à 85 % Offre anormalement basses</b>
<b>BURKINA TRADE ET SERVICE</b>	17 950 000 HTVA	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 4 : Armoires vitrées, 4 battants vitrés (caractéristique incomplètes)	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 4 : Armoires vitrées, 4 battants vitrés (caractéristique incomplètes)

## Résultats provisoires

<b>ENTREPRISE DE TRAVAUX ET SERVICE</b>	41 812 500 HTVA	41 812 500 HTVA	<b>CONFORME</b>	121,06 supérieur à 115 % <b>Anormalement hausse</b>	.....	NON CONFORME <b>Offre financière = 72,43 %</b> , inférieur à 85 % = 121,06 % supérieur à 115 % <b>Anormalement hausse</b>
<b>EOA</b>	10 700 000 HTVA	12 626 000 TTC	NON CONFORME <b>Item 5 : fond du rayonnage non fermé (photo)</b>	.....	.....	NON CONFORME <b>Item 5 : fond du rayonnage non fermé (photo)</b>
<b>ETS ZIDUEMBA ET FRERES MULTI-SERVICES</b>	17 875 000 HTVA	17 875 000 HTVA <b>18 388 000 TTC</b>	<b>CONFORME</b>	45,95 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>	.....	NON CONFORME <b>Offre financière = 72,43 %</b> , inférieur à 85 % = 45,95% inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>
<b>BURKINDI PRESTATION SARL</b>	31 655 000 HTVA	31 655 000 HTVA <b>37 352 900 TTC</b>	<b>CONFORME</b>	91,72 % supérieur à 85 %	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>SOGEDIM BTP SARL</b>	26 800 000 HTVA 31 624 000 TTC	26 800 000 HTVA 31 624 000 TTC	<b>CONFORME</b>	77,65 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>	.....	NON CONFORME <b>Offre financière = 72,43 %</b> , inférieur à 85 % = 77,65 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>
<b>EKL</b>	21 750 000 HTVA 25 665 000 TTC	21 750 000 HTVA 25 665 000 TTC	<b>CONFORME</b>	63,02 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>	.....	NON CONFORME <b>Offre financière = 72,43 %</b> , inférieur à 85 % = 63,02 % inférieur à 85 % <b>Offre anormalement basse</b>
<b>IDAR SERVICES</b>	24 375 000 HTVA	24 375 000 HTVA	NON CONFORME <b>Item 5 : étagère non démontable (photo)</b>	.....	.....	NON CONFORME <b>Item 5 : étagère non démontable (photo)</b>
<b>TBM PRO SARL</b>	31 250 000 HTVA 36 875 000 TTC	31 250 000 HTVA 36 875 000 TTC	<b>CONFORME</b>	90,54 % supérieur à 85 %	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>LOT 2</b>						
<b>Ets SAMA ET FRERES</b>	49 250 000 HTVA 58 115 000 TTC	.....	NON CONFORME/ <b>Item 4 : Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) : pas de précision sur le tissu</b> <b>Tête en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé : pas de précision sur le tissu</b> <b>Photo fourni Image fournie non décomposé (non conforme)</b> <b>Item 5 : Image fournie non décomposé (non conforme)</b> <b>Accoudoir n'est pas en forme de T</b> <b>Piètement cadre luge au lieu de piètement 5 branche en acier recouvert de nylon sur des patets anti derapant (sur la photo)</b> <b>Item 6 : Accoudoirs en deux tube rond en acier collé avec chapeau INOX revêtu</b>	.....	.....	NON CONFORME/ <b>Item 4 : Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) : pas de précision sur le tissu</b> <b>Tête en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé : pas de précision sur le tissu</b> <b>Photo fourni Image fournie non décomposé (non conforme)</b> <b>Item 5 : Image fournie non décomposé (non conforme)</b> <b>Accoudoir n'est pas en forme de T</b> <b>Piètement cadre luge au lieu de piètement 5 branche en acier recouvert de nylon sur des patets anti derapant (sur la photo)</b> <b>Item 6 : Accoudoirs en deux tube rond en acier collé avec chapeau INOX revêtu en similicuir non précisé</b> <b>- Image fournie non décomposé (Non conforme)</b> <b>Accoudoir en bois au lieu de l'accoudoir en</b>

## Résultats provisoires

			<p>en similicuir non précisé</p> <p>- Image fournie non décomposé (Non conforme)</p> <p>Accoudoir en bois au lieu de l'accoudoir en 02 tube rond en acier collés avec chapeau inox revetu en simili cuir ou en bois laqué (sur la photo)</p> <p><u>Item 7</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 8</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 10</u> : Image fournie non décomposé ( non conforme)</p> <p><u>Item 10</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 13</u> : Absence de casier métallique sur la photo présentée</p>		<p>02 tube rond en acier collés avec chapeau inox revetu en simili cuir ou en bois laqué (sur la photo)</p> <p><u>Item 7</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 8</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 10</u> : Image fournie non décomposé ( non conforme)</p> <p><u>Item 10</u> : Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 13</u> : Absence de casier métallique sur la photo présentée</p>
G.S.M	25 410 000 HTVA 29 983 800 TTC	.....	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Item 3: Photo : pas en monobloque</p> <p><u>Item 4</u> : Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) : <b>pas de précision sur le tissus</b></p> <p>Têtière en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé (<b>pas de précision sur le tissus</b>) avec accoudoir en polypropylène noir résistant avec machette rembourrée en tissu micro fibre gris foncé ou en tissu velours gris foncé ; (<b>pas de précision sur le tissus</b>)</p> <p><u>item 6</u> : revêtu en similicuir ou en bois laqué model 2014 : <b>pas de précision sur le tissus</b></p>	.....	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Item 3: Photo : pas en monobloque</p> <p><u>Item 4</u> : Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) : <b>pas de précision sur le tissus</b></p> <p>Têtière en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé (<b>pas de précision sur le tissus</b>) avec accoudoir en polypropylène noir résistant avec machette rembourrée en tissu micro fibre gris foncé ou en tissu velours gris foncé ; (<b>pas de précision sur le tissus</b>)</p> <p><u>item 6</u> : revêtu en similicuir ou en bois laqué model 2014 : <b>pas de précision sur le tissus</b></p>
BOSAL SERVICE SARL	38 125 000 HTVA 44 987 500 TTC	.....	<p><b>NON CONFORME/</b></p> <p>Item 2 : Image photo : caisson non porteur</p> <p><u>Item 5</u> : Photo fournie Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 6</u> : Photo fournie Image fournie non décomposé</p> <p>Sur la photo : Accoudoir en tube non collés et absence de chapeau inox</p>	.....	<p><b>NON CONFORME/</b></p> <p>Item 2 : Image photo : caisson non porteur</p> <p><u>Item 5</u> : Photo fournie Image fournie non décomposé</p> <p><u>Item 6</u> : Photo fournie Image fournie non décomposé</p> <p>Sur la photo : Accoudoir en tube non collés et absence de chapeau inox</p> <p><u>Item 7</u> : Photo fournie Image fournie non</p>

## Résultats provisoires

			Item 7 : Photo fourni Image fournie non décomposé			décomposé
<b>KTM SARL</b>	30 775 002 HTVA 36 314 500 TTC	.....	NON CONFORME Item 3: Photo : pas en mono bloque Item 13 : épaisseur 20 mm ou 24mm (non précis)	.....	.....	NON CONFORME Item 3: Photo : pas en mono bloque Item 13 : épaisseur 20 mm ou 24mm (non précis)
<b>UNISTAR DIVERS</b>	37 100 000 HTVA 43 778 000 TTC	37 100 000 HTVA 43 778 000 TTC	CONFORME	93,81 supérieur à 85 %	2 <sup>e</sup>	CONFORME
<b>IMPACT INFORMATIQUE</b>	40 780 000 HTVA	40 780 000 HTVA 48 120 400 TTC	CONFORME	103,12 inférieur à 115 %	4 <sup>e</sup>	CONFORME
<b>ENF</b>	39 050 000 HTVA 46 079 000 TTC	39 050 000 HTVA 46 079 000 TTC	CONFORME	98,74 supérieur à 85 %	3 <sup>e</sup>	CONFORME
<b>BURKINA TRADE ET SERVICE</b>	31 775 000 HTVA	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 3 : 02 blocs au lieu de monobloc Item 4: Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) Tête en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé avec accoudoir en polypropylène noir résistant avec machette rembourrée en tissu micro fibre gris foncé ou en tissu velours gris foncé ; Item 4 : Sur la photo : piètement 5 branches en acier recouvert de bois au lieu de piètement 5 branches en acier recouvert de nylon	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 3 : 02 blocs au lieu de monobloc Item 4: Dossier moyen, carcasse en bois en deux blocs distinct rembourrés de mousse spéciale revêtement en 2 tons (simili cuir noir et tissu micro fibre gris foncé ou tissu velours gris foncé) Tête en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé avec accoudoir en polypropylène noir résistant avec machette rembourrée en tissu micro fibre gris foncé ou en tissu velours gris foncé ; Item 4 : Sur la photo : piètement 5 branches en acier recouvert de bois au lieu de piètement 5 branches en acier recouvert de nylon
<b>ENTREPRISE DE TRAVAUX ET SERVICE</b>	40 802 500 HTVA	40 802 500 HTVA	CONFORME	103,17 inférieur à 115 %	5 <sup>e</sup>	CONFORME
<b>EOA</b>	28 485 000 HTVA 33 612 300 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 : retour et caisson non porteur (sur la photo) Item 4 : Photo non décomposés Item 5 : Photo non décomposés Item 6: Photo non décomposés Item 7 : Photo non décomposés Item 6 : accoudoir à un tube au lieu de 02 tube collés Item 10 : accoudoir en méal au lieu d'accoudoir en polyuréthane (photo)	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 : retour et caisson non porteur (sur la photo) Item 4 : Photo non décomposés Item 5 : Photo non décomposés Item 6: Photo non décomposés Item 7 : Photo non décomposés Item 6 : accoudoir à un tube au lieu de 02 tube collés Item 10 : accoudoir en méal au lieu d'accoudoir en polyuréthane (photo)
<b>KE DISTRIBUTION</b>	34 275 000 HTVA 40 444 500 TTC	34 275 000 HTVA 40 444 500 TTC	CONFORME	86,67 supérieur à 85 %	1 <sup>er</sup>	CONFORME
<b>BURKINDI PRESTATION SARL</b>	37 910 000 HTVA	.....	Item 2 : (sur la photo) caisson et retour non porteur ITEM 3/ 02 BLOCS au lieu de monobloc Item 9 : métallique au lieu de accoudoir en polyuréthane	.....	.....	Item 2 : (sur la photo) caisson et retour non porteur ITEM 3/ 02 BLOCS au lieu de monobloc Item 9 : métallique au lieu de accoudoir en polyuréthane

## Résultats provisoires

<b>EZO SARL</b>	34 550 000 HTVA 40 769 000 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 image non décomposé Item 3 image non décomposé Item 4 image non décomposé Item 5 image non décomposé	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 image non décomposé Item 3 image non décomposé Item 4 image non décomposé Item 5 image non décomposé
<b>SOGEDIM BTP SARL</b>	45 800 000 HTVA 54 044 000 TTC	.....	<u>Item4 : Têtière en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé : pas de précision sur le tissus</u> Item 5 : image non décomposé	.....	.....	<u>Item4 : Têtière en tissu micro fibre ou tissu velours gris foncé : pas de précision sur le tissus</u> Item 5 : image non décomposé
<b>KM DISTRIBUTION</b>	30 600 000 HTVA	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 : caisson non porteur Item 4 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 6 : Accoudoir en 02 tube non collés (photo) et absence de chapeau inox image non décomposé Item 7 : image non décomposé	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 2 : caisson non porteur Item 4 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 6 : Accoudoir en 02 tube non collés (photo) et absence de chapeau inox image non décomposé Item 7 : image non décomposé
<b>SYLVER SERVICE INTERNATIONAL SARL</b>	55 200 000 HTVA 65 236 000 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 3 : deux blocs au lieu de monobloc Item 4 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 6 : image non décomposé et Accoudoir en bois au lieude accoudoirs en aluminium Item 7 : image non décomposé Item 9 : accoudoir métallique au lieu d'accoudoir en polyuréthane	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 3 : deux blocs au lieu de monobloc Item 4 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 5 : image non décomposé Item 6 : image non décomposé et Accoudoir en bois au lieude accoudoirs en aluminium Item 7 : image non décomposé Item 9 : accoudoir métallique au lieu d'accoudoir en polyuréthane
<b>MULTI HOME BURKINA</b>	34 675 000 HTVA 40 916 500 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 1 : 02 blocs au lieu de mono bloc	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 1 : 02 blocs au lieu de mono bloc
<b>EKL</b>	32 825 000 HTVA 38 733 500 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 9 : photo non fourni Item 10 : photo non fourni Item 11 : photo non fourni Item 12 : photo non fourni Item 13 : photo non fourni	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 9 : photo non fourni Item 10 : photo non fourni Item 11 : photo non fourni Item 12 : photo non fourni Item 13 : photo non fourni
<b>TBM PRO SARL</b>	43 450 000 HTVA 51 271 000 TTC	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 1 : 02 blocs au lieu de mono bloc Absence de terroir ouvert côté gauche support pour clavier Item 2 : caisson non porteur et absence de porte au niveau du caisson	.....	.....	<b>NON CONFORME</b> Item 1 : 02 blocs au lieu de mono bloc Absence de terroir ouvert côté gauche support pour clavier Item 2 : caisson non porteur et absence de porte au niveau du caisson

## Résultats provisoires

			<b>Item 5 : photo non décomposée et piètement non recouvert de nylon</b> Item 6 : PIETEMENT NON RECOUVERT DE BOIS MASSIF <b>Item 8 : Quatre pieds au lieu de cadre luge (photo)</b> Item 9 : accoudoir métallique au lieu de accoudoir en polyuréthane Item 10 : Quatre pieds au lieu de cadre luge (photo)		<b>Item 5 : photo non décomposée et piètement non recouvert de nylon</b> Item 6 : PIETEMENT NON RECOUVERT DE BOIS MASSIF <b>Item 8 : Quatre pieds au lieu de cadre luge (photo)</b> Item 9 : accoudoir métallique au lieu de accoudoir en polyuréthane Item 10 : Quatre pieds au lieu de cadre luge (photo)
<b>ATTRIBUTAIRES</b>	Lot 1 : <b>TBM PRO</b> pour un montant de <b>trente un millions deux cent cinquante mille (31 250 000) FCFA HTVA</b> et <b>trente-six millions huit cent soixante-quinze mille (36 875 000) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>quarante-cinq jours</b> Lot 2 : <b>KE DISTRIBUTION</b> pour un montant de <b>trente-quatre millions deux cent soixante-quinze mille (34 275 000) FCFA HTVA</b> et <b>quarante millions quatre cent quarante-quatre mille cinq cent (40 444 500) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>quarante-cinq jours</b> .				

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2018-020/MRAH/SG/DMP DU 25 JUILLET 2018 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DE L'AVICULTURE VILLAGEOISE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MRAH). <u>Financement</u> : fonds CPAVI <u>Publication</u> : Quotidien des marchés publics : N°237 1-2372 du vendredi 03 au lundi 06 aout 2018 <u>Date d'ouverture</u> : 17 septembre 2018. <u>Nombre de pli reçu</u> : trois (03) plis					
Soumissionnaire	Montant lu En F CFA	Montant corrigé En F CFA	Offre financière après évaluation	Rang	Observations
<b>WATAM SA</b>	49 600 000 HTVA 58 528 000 TTC	49 600 000 HTVA 58 528 000 TTC	57 009 200 FCFA TTC	2 <sup>e</sup>	conforme
<b>PROXITEC SA</b>	44 000 000 HTVA 51 920 000 TTC	.....	.....	.....	1- Modèle non choisi dans le prospectus qui présente trois type de Toyota hilux Trois caractéristiques de Toyota hilux proposé 2- Incohérence entre la puissance proposée qui est de 95 KW et celle indiquée sur le prospectus qui est de 70 KW et 150 kw 3- bandes adhésives rétro. réfléchissantes apposées latéralement (blanche), à l'avant (blanche) et à l'arrière (blanc au lieu de choisir entre le jaune ou rouge souhaitée par l'administration).
<b>DIWA INTERNATIONAL</b>	45 084 746 HTVA 53 200 000 TTC	45 084 746 HTVA 53 200 000 TTC	51 758 040 FCFA TTC	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>DIWA INTERNATIONAL</b> pour un montant de <b>quarante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (45 084 746) FCFA HTVA</b> et <b>cinquante-trois millions deux cent mille (53 200 000) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours</b> .				

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE DU BURKINA

Appel d'offres n° 2018/012/CNSS/DSI pour le câblage informatique téléphonique et courant ondulé des locaux administratifs.  
N° et date de publication de la revue : N°2341-2344 du vendredi 22 au mercredi 27 juin 2018. Nombre de plis reçus : 06.  
Date d'ouverture : mercredi 27 juillet 2018. Date de délibération : jeudi 16 août 2018

**LOT N°1 : Câblage informatique, téléphonique et courant ondulé du service de Promotion des Assurés Sociaux (SPAS\_ Ouagadougou)**

Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
TECHNO RESCUE CENTER (TRC)	89 783 500	105 944 530	89 783 500	105 944 530	1er	<b>Offre conforme</b>
NOUVELLES EXPERTISES TECHNIQUES (NEXT'S)	59 165 163	69 814 892	-	-	-	<p>1) Dans l'introduction de l'offre technique, la société propose un câble avec deux catégories différentes (<b>CAT 6 et CAT 7</b>) à travers lequel les postes de travail seront connectés au Switch. Pourtant dans le DAO il est exigé la <b>catégorie 6A</b> pour ce qui concerne les cordons de brassage et <b>catégorie 7</b> pour le réseau ;</p> <p>2) Dans la liste du matériel pour le tiroir optique référencée ci-après : 033510, 033511 et 033516 il manque la <b>Réf 032907</b> de la cassette pour pigtails ;</p> <p>3) Le matériel de référence <b>032244</b> proposé dans l'offre financière n'est plus d'actualité ;</p> <p>4) Un prospectus de constructeur différent des autres matériels (Convertisseur de média fibre optique, Câble Fibre Optique et Jarretière fibre optique) et concernant le matériel Tiroir optique a été fourni pour le même travail de câblage fibre optique ;</p> <p>5) Prospectus des pigtails pour les créations de câblage non fourni</p> <p>6) La proposition de l'offre technique qui reprenne les caractéristiques techniques exigées dans le DAO omet de préciser les références des bagues de marquage couleur : 99071 bleu, 99072 jaune, 99073 vert ou 99074 vert listées dans le DAO ;</p> <p>7) Dans les caractéristiques techniques du Câble fibre optique *(<b>câbles de la distribution verticale</b>) fournies par le prospectus, il manque des spécificités qui sont exigées par le DAO. Il s'agit de : la bande passante minimale : 500MHz.km à 850 nm et à 1300 nm ; *l'affaiblissement max : 3.5 dB/Km à 850 nm et 1 dB/</p> <p>8) Deux prospectus de constructeurs différents ont été proposés concernant le coffret électrique de 24 modules dans le cadre des travaux d'électricité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme</b></p>
PIXELS - BF	84 745 762	100 000 000	-	-	-	<p>1) Prospectus du Câble Fibre Optique disponible en OM1 62,5/125µm 6 brins non proposé</p> <p>2) Prospectus de la Jarretière fibre optique multimode SC/ST non proposé</p> <p>3) Prospectus du Convertisseur de média fibre optique 10/100/1000 Base-TX A 1000 Base-SX non proposé</p> <p>4) Prospectus des Connecteurs optiques seront de type : SC/ ST duplex ou LC pour les créations de câblage non proposé,</p> <p>5) Panneau de brassage en CAT6</p> <p>24 connecteurs RJ45 a été proposé à la place de cat 7</p> <p>6) Prise RJ 45 cat. 6 a été proposé à la place de cat 7</p> <p>7) une photocopie de l'attestation de ligne de crédit a été fournie en lieu et place du document original</p> <p>8) La liste du matériel proposé pour le lot 1 est non légalisée par une autorité compétente tels que exigé par le dossier d'appel à concurrence</p> <p>9) le Curriculum vite fourni mais non signé par AKPRO THIBAUT SERGE VIANEY</p> <p>10) le Curriculum vite fourni mais non signé par <b>LOUKOU N'NDJADJO JULES CESAR</b></p> <p>11) <b>OUEDRAOGO N. GUY ARISTIDE</b> : Un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (<b>BEPC</b>) a été fourni en lieu et place d'une Certification de marque industrielle en téléphonie d'entreprise</p> <p>12) le Curriculum vite fourni mais non signé non signé par <b>OUEDRAOGO N. GUY ARISTIDE</b></p> <p>13) <b>OUEDRAOGO N. GUY ARISTIDE</b> Absence de projets similaires</p> <p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme</b></p>
SOFTNET BURKINA	75 162 757	88 692 054	-	-	-	<p>1) Prospectus du Câble électrique 3x2, 5mm<sup>2</sup> est non proposé et le matériel est aussi non listé</p> <p>2) Prospectus du Câble électrique 4x16mm<sup>2</sup> est non proposé et aussi non listé</p>

## Résultats provisoires

						<p>3) Prospectus du Parafoudre de protection non proposé, Matériel non listé</p> <p>4) Prospectus du Coffret électrique de 24 modules non proposé, matériel non listé</p> <p>5) Prospectus des Accessoires pour connexion au puits de terre non proposé, matériel non listé</p> <p>6) Perceuses électriques à béton non fournies dans la liste du matériel pour le lot 1</p> <p>7) <b>SILUE CHIONFOUNGO KASSOUM</b> L'option (<b>Informatique</b>) du diplôme est non conforme à l'option (<b>Réseaux d'Accès télécoms</b>) exigée dans le DAO <b>Offre non conforme</b></p>
<b>Attributaire : TECHNO RESCUE CENTER (TRC)</b> pour un montant de cent cinq millions neuf cent quarante-quatre mille cinq cent trente ( <b>105 944 530</b> ) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours						
<b>LOT N°2 : Câblage informatique, téléphonique et courant ondulé du service santé maternelle et infantile (SMI_Koudougou)</b>						
Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>GENERAL MICRO SYSTEM</b>	54 413 250	64 207 635	54 413 250	64 207 635	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
<b>NYI MULTI – SERVICES</b>	60 004 500	70 805 310	-	-	-	<p>1) Prospectus du Câble Fibre Optique disponible en OM1 62,5/125µm 6 brins non fourni</p> <p>2) Prospectus de la Jarretière fibre optique multi mode SC/ST, non fourni</p> <p>3) Prospectus du Convertisseur de média fibre optique 10/100/1000 Base-TX A 1000 Base-SX non proposé</p> <p>4) Prospectus des Connecteurs optiques seront de type : SC/ ST duplex ou LC pour les créations de câblage non proposé</p> <p>5) <b>OUEDRAOGO Aziz</b> : en lieu et place d'une certification de marque industrielle en téléphonie d'entreprise, la société a fourni un certificat de travail édité par elle-même <b>Offre non conforme</b></p>
<b>NOUVELLES EXPERTISES TECHNIQUES (NEXT'S)</b>	51 590 625	60 876 938	-	-	-	<p>1) Les deux sociétés à savoir : <b>NEXT'S</b> et <b>TECHNO RESCUE CENTER</b> pour le lot 2 ont utilisé un même diplôme (Spécialiste en administration réseau et système informatique) est utilisé par une autre société pour soumissionner au dossier d'appel d'offres : il s'agit de de l'employé ILBOUDO D. Toussaint</p> <p>2) Les curriculum vitae de l'employé ILBOUDO D. Toussaint dont le diplôme a été utilisé par les deux sociétés dans leurs offres techniques n'ont pas la même signature</p> <p>3) Le prospectus d'un coffret électrique de 13 modules a été proposé en lieu et place d'un coffret électrique de 18 modules exigé dans le DAO. En outre le prospectus du constructeur qui a été fourni et relatif à la marque du matériel est différent du constructeur qui a été proposé dans l'Offre financière de la société</p> <p>4) Dans l'introduction de l'offre technique, la société propose un câble avec deux catégories différentes (<b>CAT 6 et CAT 7</b>) à travers lequel les postes de travail seront connectés au Switch. Pourtant dans le DAO il est exigé la <b>catégorie 6A</b> pour ce qui concerne les cordons de brassage et <b>catégorie 7</b> pour le réseau ;</p> <p>5) Dans la liste du matériel pour le tiroir optique référencée ci-après : 033510, 033511 et 033516 il manque la <b>Réf 032907</b> de la cassette pour pigtaills ;</p> <p>6) Le matériel de référence <b>032244</b> proposé dans l'offre financière n'est plus d'actualité ;</p> <p>7) Un prospectus de constructeur différent des autres matériels (Convertisseur de média fibre optique, Câble Fibre Optique et Jarretière fibre optique) et concernant le matériel Tiroir optique a été fourni pour le même travail de câblage fibre optique ;</p> <p>8) Prospectus des pigtaills pour les créations de câblage non fourni</p> <p>9) La proposition de l'offre technique qui reprenne les caractéristiques techniques exigées dans le DAO omet de préciser les références des bagues de marquage couleur : 99071 bleu, 99072 jaune, 99073 vert ou 99074 vert listées dans le DAO ;</p> <p>10) Dans les caractéristiques techniques du Câble fibre optique <b>*(câbles de la distribution verticale)</b> fournies par le prospectus, il manque des spécificités qui sont exigées par le DAO. Il s'agit de : la bande passante minimale : 500MHz.km à 850 nm et à 1300 nm *l'affaiblissement max : 3.5 dB/Km à 850 nm et 1 dB/</p>

## Résultats provisoires

						<p>11) Deux prospectus de constructeurs différents ont été proposés concernant le coffret électrique de 24 modules dans le cadre des travaux d'électricité. <b>Offre non conforme</b></p>
TECHNO RESCUE CENTER (TRC)	58 578 500	69 122 630	-	-		<p>1) Les deux sociétés à savoir : <b>NEXT'S</b> et <b>TECHNO RESCUE CENTER</b> pour le lot 2 ont utilisé un même diplôme (Spécialiste en administration réseau et système informatique) est utilisé par une autre société pour soumissionner au dossier d'appel d'offres : il s'agit de de l'employé ILBOUDO D. Toussaint 2) Les curriculum vitae de l'employé ILBOUDO D. Toussaint dont le diplôme a été utilisé par les deux sociétés dans leurs offres techniques n'ont pas la même signature <b>Offre non conforme</b></p>
<b>Attributaire : GENERAL MICRO SYSTEME (GMS) pour un montant de soixante-quatre millions deux cent sept mille six cent trente-cinq (64 207 635) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</b>						
<b>LOT N°3 : Câblage informatique, téléphonique et courant ondulé du service santé maternelle et infantile (SMI Dédougou)</b>						
Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GENERAL MICRO SYSTEM	54 413 250	64 207 635	54 413 250	64 207 635	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
NOUVELLES EXPERTISES TECHNIQUES (NEXT'S)	51 346 625	60 589 018				<p>1) Dans l'introduction de l'offre technique, la société propose un câble avec deux catégories différentes (<b>CAT 6 et CAT 7</b>) à travers lequel les postes de travail seront connectés au Switch. Pourtant dans le DAO il est exigé la <b>catégorie 6A</b> pour ce qui concerne les cordons de brassage et <b>catégorie 7</b> pour le réseau ; 2) Dans la liste du matériel pour le tiroir optique référencée ci-après : 033510, 033511 et 033516 il manque la <b>Réf 032907</b> de la cassette pour pigtaills ; 3) Le matériel de référence <b>032244</b> proposé dans l'offre financière n'est plus d'actualité ; 4) Un prospectus de constructeur différent des autres matériels (Convertisseur de média fibre optique, Câble Fibre Optique et Jarretière fibre optique) et concernant le matériel Tiroir optique a été fourni pour le même travail de câblage fibre optique ; 5) Prospectus des pigtaills pour les créations de câblage non fourni 6) La proposition de l'offre technique qui reprenne les caractéristiques techniques exigées dans le DAO omet de préciser les références des bagues de marquage couleur : 99071 bleu, 99072 jaune, 99073 vert ou 99074 vert listées dans le DAO ; 7) Dans les caractéristiques techniques du Câble fibre optique *(<b>câbles de la distribution verticale</b>) fournis par le prospectus, il manque des spécificités qui sont exigées par le DAO. Il s'agit de : la bande passante minimale : 500MHz.km à 850 nm et à 1300 nm *l'affaiblissement max : 3.5 dB/Km à 850 nm et 1 dB/ 8) Deux prospectus de constructeurs différents ont été proposés concernant le coffret électrique de 24 modules dans le cadre des travaux d'électricité. 9) Les deux sociétés à savoir : <b>NEXT'S</b> et <b>TECHNO RESCUE CENTER</b> pour le lot 3 ont utilisé un même diplôme (Spécialiste en administration réseau et système informatique) est utilisé par une autre société pour soumissionner au dossier d'appel d'offres : il s'agit de de l'employé ILBOUDO D. Toussaint 10) Les curriculum vitae de l'employé ILBOUDO D. Toussaint dont le diplôme a été utilisé par les deux sociétés dans leurs offres techniques n'ont pas la même signature <b>Offre non conforme</b></p>
TECHNO RESCUE CENTER (TRC)	58 700 500	69 266 590	-	-		<p>1) Les deux sociétés à savoir : <b>NEXT'S</b> et <b>TECHNO RESCUE CENTER</b> pour le lot 3 ont utilisé un même diplôme (Spécialiste en administration réseau et système informatique) est utilisé par une autre société pour soumissionner au dossier d'appel d'offres : il s'agit de de l'employé ILBOUDO D. Toussaint 2) Les curriculum vitae de l'employé ILBOUDO D. Toussaint dont le diplôme a été utilisé par les deux sociétés dans leurs offres techniques n'ont pas la même signature <b>Offre non conforme</b></p>
NYI MULTI – SERVICES	60 004 500	70 805 310	-	-		<p>1) Prospectus du Câble Fibre Optique disponible en OM1 62,5/125µm 6 brins non fourni</p>

## Résultats provisoires

						<p>2) Prospectus de la Jarretiére fibre optique multi mode SC/ST non fourni</p> <p>3) Prospectus du Convertisseur de média fibre optique 10/100/1000 Base-TX A 1000 Base-SX non fourni</p> <p>4) Prospectus des Connecteurs optiques seront de type : SC/ ST duplex ou LC pour les créations de câblage non fourni,</p> <p><b>1) KABORE Idrissa</b> L'option de son diplôme : <b>(Réseaux Informatiques)</b> est non conforme à celle exigée dans le DAO qui est de : <b>(Réseaux d'Accès télécoms)</b></p> <p><b>2) KABORE Idrissa</b> Un Certificat de travail a été fourni en lieu et place d'une Certification de marque industrielle en téléphonie d'entreprise <b>Offre non conforme</b></p>
<p><b>Attributaire : GENERAL MICRO SYSTEME (GMS)</b> pour un montant de soixante-quatre millions deux cent sept mille six cent trente-cinq (<b>64 207 635</b>) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p>						
<p><b>LOT N°4 : Câblage informatique, téléphonique et courant ondulé du service santé maternelle et infantile et le service de promotion des assurés sociaux (SMI/SPAS de Bobo-Dioulasso Dédougou)</b></p>						
Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>TECHNO RESCUE CENTER (TRC)</b>	204 445 000	241 245 100	204 445 000	241 245 100	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme</b>
<b>NOUVELLES EXPERTISES TECHNIQUES (NEXT'S)</b>	146 860 150	173 294 977	-	-	-	<p><b>1)</b> Dans l'introduction de l'offre technique, la société propose un câble avec deux catégories différentes (<b>CAT 6 et CAT 7</b>) à travers lequel les postes de travail seront connectés au Switch. Pourtant dans le DAO il est exigé la <b>catégorie 6A</b> pour ce qui concerne les cordons de brassage et <b>catégorie 7</b> pour le réseau ;</p> <p><b>2)</b> Dans la liste du matériel pour le tiroir optique référencée ci-après : 033510, 033511 et 033516 il manque la <b>Réf 032907</b> de la cassette pour pigtaills ;</p> <p><b>3)</b> Le matériel de référence <b>032244</b> proposé dans l'offre financière n'est plus d'actualité ;</p> <p><b>4)</b> Un prospectus de constructeur différent des autres matériels (Convertisseur de média fibre optique, Câble Fibre Optique et Jarretiére fibre optique) et concernant le matériel Tiroir optique a été fourni pour le même travail de câblage fibre optique ;</p> <p><b>5)</b> Prospectus des pigtaills pour les créations de câblage non fourni</p> <p><b>6)</b> La proposition de l'offre technique qui reprenne les caractéristiques techniques exigées dans le DAO omet de préciser les références des bagues de marquage couleur :99071 bleu, 99072 jaune, 99073 vert ou 99074 vert listées dans le DAO ;</p> <p><b>7)</b> Dans les caractéristiques techniques du Câble fibre optique <b>*(câbles de la distribution verticale)</b> fournies par le prospectus, il manque des spécificités qui sont exigées par le DAO. Il s'agit de :la bande passante minimale : 500MHz.km à 850 nm et à 1300 nm *l'affaiblissement max : 3,5 dB/Km à 850 nm et 1 dB/</p> <p><b>8)</b> Deux prospectus de constructeurs différents ont été proposés concernant le coffret électrique de 24 modules dans le cadre des travaux d'électricité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme</b></p>
<b>SOFTNET BURKINA</b>	186 374 310	219 921 686	-	-	-	<p><b>1)</b> Prospectus du Câble électrique 3x2, 5mm2 est non proposé et le matériel est aussi non listé</p> <p><b>2)</b> Prospectus du Câble électrique 4x16mm<sup>2</sup> Est non proposé et aussi non listé</p> <p><b>3)</b> Prospectus du Parafoudre de protection Non proposé, Matériel non listé</p> <p><b>4)</b> Prospectus du Coffret électrique de 24 modules Non fourni, Matériel non listé</p> <p><b>5)</b> Prospectus des Accessoires pour connexion au puits de terre non fourni, Matériel non listé</p> <p><b>6) SILUE CHIONFOUNGO KASSOUM</b> L'option (<b>Informatique</b>) du diplôme est non conforme à l'option (<b>Réseaux d'Accès télécoms</b>) exigée dans le DAO</p> <p><b>7)</b> Perceuses électriques à béton non fournies dans la liste du matériel pour le lot 4</p> <p style="text-align: center;"><b>Offre non conforme</b></p>
<p><b>Attributaire : TECHNO RESCUE CENTER (TRC)</b> pour un montant de deux cent quarante un millions deux cent quarante-cinq mille cent (<b>241 245 100</b>) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p>						

## Résultats provisoires

Manifestation d'intérêt n° 2018/018/CNSS/DPC pour la présélection de bureaux d'études chargés de la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'introduction d'une assurance vieillesse complémentaire à la CNSS du Burkina Faso  
 N° et date de publication de la revue : N°2346 du vendredi 29 juin 2018. Nombre de plis reçus : 08  
 Date d'ouverture : 16 juillet 2018. Date de délibération : 12 septembre 2018  
 Méthode de sélection : Les critères de sélections seront basés sur les dispositions de l'article 70 du décret n° 2017-49/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

N°	Nom du soumissionnaire	Nombre de projets similaires	Observations
1	STR@TEC-ARC	4	<b>Retenue</b>
2	INSTITUT SOUMARE DE LA FINANCE (anciennement CESS INSTITUTE).	3	<b>Retenue</b>
3	AFRIQUE CONSEILS ET EXPERTISES	2	<b>Retenue</b>
4	GRISOR BURKINA	1	<b>Retenue</b>
5	GROUPEMENT AFRIQUE COMPETENCE ET ACTUARIA GLOBAL	1	<b>Retenue</b>
6	TEG	-	Absence de marchés similaires <b>Non retenu</b>
7	AERD-SARL	-	Absence de marchés similaires <b>Non retenu</b>
8	FINACTU	-	La justification des marchés similaires est incomplète (absence des pages de garde et de signature des contrats) <b>Non retenu</b>

Appel d'offres n°2018/020/CNSS/DSI pour la fourniture et l'installation de logiciels pour la mise à niveau en R6.4 des IPbx Mivoice A5000.  
 N° et date de publication de la revue : n°2359 du mercredi 18 juillet 2018. Nombre de plis reçus : 01  
 Date d'ouverture : lundi 20 août 2018. Date de délibération : vendredi 07 septembre 2018

Entreprise	Montant lu EN F CFA		Montant corrigé EN F CFA		Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>FOF ELECTRONIQUE SARL</b>	62 750 000	74 045 000	62 750 000	74 045 000	<b>Offre conforme</b>

**Attributaire : FOF ELECTRONIQUE SARL pour un montant de soixante quatorze millions quarante cinq mille (74 045 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.**

### CENTRE DE GESTION DES CITES

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES OU D'UN GROUPEMENT DE CABINETS D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE MARCHE ET D'UNE STRATEGIE DE MARKETING ET COMMUNICATION AU PROFIT DU CEGECI. Date de délibération : **19 septembre 2018**. Financement : **Budget CEGECI, gestion 2018**. Référence de convocation : **N°18.0176/CEGECI/DG/DC du 26 février 2018**

Critères	Cabinets ou groupements de cabinets				
	Groupe INDUSTRIE AFRIQUE KORY Concept SARL	IMCG	DERLIZ	COMPTOIR IMMOBILIER ET SERVICE	PERFORMANCE AFRIQUE SARL
EXPERIENCE PERTINENTE DU CONSULTANT (12 points)	12	12	12	00 (Absence de marchés en élaboration d'une stratégie marketing et communication ; Absence de marchés en élaboration d'une étude de marché)	06 (Absence de marchés en élaboration d'une stratégie marketing et communication)
CONFORMITE DU PLAN DE TRAVAIL ET DE LA METHODOLOGIE PROPOSES AUX TERMES DE REFERENCE (35 points)	31	27	19	18,5	28
QUALIFICATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL CLE (50 points)	50	50	50	25 (expériences du spécialiste immobilier et du spécialiste en stratégie marketing et communication, du spécialiste en investissement et développement local, du spécialiste en analyse de données ainsi que de l'économiste non justifiées ;	45 (Diplôme de l'économiste non fourni)
QUALITE DE LA PROPOSITION (03 points)	03	1,5	2,5	1,5	02
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>90,5</b>	<b>83,5</b>	<b>45</b>	<b>81</b>
<b>OBSERVATION</b>	Retenu pour l'ouverture des offres financières	Retenu pour l'ouverture des offres financières	Retenu pour l'ouverture des offres financières	Non retenu pour l'ouverture des offres financières	Retenu pour l'ouverture des offres financières

# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°2018-04 /RBMH/PKSS/C-MDB/SG du 27 août 2018 pour des travaux de construction de trois salles de classe à Pia n°2.  
Lot unique : construction de trois (03) salles de classe à Pia n°2 Financement : Budget communal, gestion 2018. Publication de l'avis : quotidien des marchés publics n°2399 du Mercredi, 12 septembre 2018 - Convocation de la CCAM n° 2018-07/R-BMH/C-MDB/CCAM du 19 septembre 2018 - Date d'ouverture des plis : 24 septembre 2018 - Nombre de plis reçus dans les délais : deux(02) / Nombre de plis reçus hors délai : 00 / Date de délibération : 24 septembre 2018

Soumissionnaires	Lot unique				Observations
	Montant Lu		Montant Corrigé		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ARC-EN-CIEL-EXPERIENCE	19 479 935	-	19 579 935	-	<b>NON CONFORME :</b> - ASF et CNF non fournies à la date du 26/09/2018 à 16h00mn, délai imparti dans la lettre d'invitation à fournir des pièces administratives manquantes n°2018-04/R-BMH/C-MDB/CCAM du 24 septembre 2018 -Le Bordereau des prix n'est pas conforme : le tableau correspondant est dénommé « Devis quantitatif et estimatif »-l'offre Financière corrigée est HORS ENVELOPPE BUDGETAIRE : Correction due à une erreur entre le montant en lettre inscrit à l'item 0.3 du bordereau des prix unitaires (cent soixante-quinze mille) et le prix unitaire inscrit à l'item 0.3 du Devis estimatif (75 000).
Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES (EOM)	16 448 920	19 409 726	16 448 920	19 409 726	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES (EOM) pour un montant de 19 409 726 franc CFA TTC avec un délai d'exécution de 60 jours</b>				

## REGION DES HAUTS-BASSINS

### Rectificatif suite à l'extrait de la décision N°2018-0687/ARCOP/ORD du 19 octobre 2018

portant sur la publication des résultats provisoires de la demande de prix N°2018 -31/MS/SG/CHUSS/DG/DMP dans la revue N°2421 du vendredi 12 octobre 2018 relatif à la réalisation des travaux de construction de la clôture du mur de la psychiatrie du CHUSS. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 2393 du Mardi 04 septembre 2018  
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 14 septembre 2018. Nombre de plis reçus : 08.  
Financement : Budget CHUSS ; Gestion 2018

Soumissionnaires	Montant Lu en F CFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
EOF de OGM	HTVA : 38 685 973 TTC : 45 649 448	HTVA : 38 685 973 TTC : 45 649 448	<b>Non Conforme</b> Le diplôme du topographe fourni est un BEP au lieu d'un BTS
YIDIENNE	HTVA : 41 465 488 TTC : 48 929 276	HTVA : 41 757 593 TTC : 49 273 960	<b>Non Conforme</b> Il a fourni une garantie de soumission délivrée par une structure non agréée.
ETS SAMA ET FRERES	HTVA : 38 769 058 TTC : 45 747 488	HTVA : 38 769 058 TTC : 45 747 488	<b>Conforme et classé 2<sup>ième</sup></b>
ECBTP	HTVA : 38 500 000 TTC :-	HTVA : 37 198 528 TTC : 43 894 263	<b>Conforme et classé 1<sup>er</sup></b>
SOGEK	HTVA : 38 833 225 TTC : 45 233 205	HTVA : 46 640 171 TTC : 55 035 401	<b>Non Conforme</b> Il a fourni une carte grise d'un camion benne au lieu de celle d'un camion benne à grue
GER Afrique	HTVA :- TTC : 42 438 652	HTVA :- TTC :-	<b>Non Conforme</b> Le bordereau des prix unitaires au point 4 ne prend pas en compte les items du DDP ; Les attestations de travail du ferrailleur et du peintre n'ont pas été fournies et pour le reste du personnel les CV sont incomplets
ROADS	HTVA : 62 275 454 TTC : 73 485 036	HTVA : 62 347 454 TTC : 73 569 996	<b>Offre anormalement élevée, conformément au point 17.6 des IC.</b>
WISEC	HTVA : 41 998 530 TTC :-	HTVA : 41 998 530 TTC : 49 558 265	<b>Conforme et classé 3<sup>ième</sup></b>

**ATTRIBUTAIRE : ECBTP** pour un montant de 37 198 528 F CFA HTVA et 43 894 263 F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours, année budgétaire 2018.

## Résultats provisoires

### REGION DU NORD

Demande de prix N°2018-04/RNRD/PZDM/CBSU/SG pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire publique de Satombo. Financement : Ressources transférées, gestion 2018 ; Chapitre 23 Article 232

Publication de l'avis : Quotidien N°2407 du lundi 24 Septembre 2018. Référence de la convocation de la CCAM : 2018 - 06/RNRD/PZDM/CBSU/SG/CCAM du 1<sup>er</sup> Octobre 2018. Date de dépouillement : 04/10/2018, Nombre de soumissionnaires : Un (1).  
Nombre de plis reçus : Un (1). Nombre de plis reçus hors délai : zéro (0)

Soumissionnaires	Montant lu F CFA HTVA	Montant lu F CFA TTC	Montant corrigé F CFA HTVA	Montant corrigé F CFA TTC	Observations
<b>E.O.A</b>	11 596 320	-	11 596 322	-	<b>Conforme</b> Correction due une erreur de calcul observée dans le devis quantitatif et estimatif : au niveau de la sommation du poste III (3 416 036 au lieu de 3 416 035) qui a une répercussion sur le total général (11 596 322 au lieu de 11 596 320)
<b>Attributaire</b>	<b>E.O.A</b> pour un montant de onze millions cinq cent quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-deux (11 596 322) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de deux (2) mois				

**Demande de prix N°2018-02/RNRD/PZDM/CLB/SG du 30 août 2018 pour la construction de deux (2) logements municipaux de type F2 et deux (2) latrines externes à un poste chacun à Sanh au profit de la Commune de Lèba. Financement : FPDCT + Budget communal, gestion 2018, Chapitre 23, Article 232. Publication de l'avis : Quotidien N°2407 du lundi 24 septembre 2018, page 65**

**Convocation de la CCAM : N°2018-082/RNRD/PZDM/CLB/SG du 28 septembre 2018. Date de dépouillement : 04/10/2018**  
Nombre de soumissionnaires : **Trois (3)**. Nombre de plis reçus : **Trois (3)**

Soumissionnaires	Montant de l'offre lu (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>EGB</b>	10 157 911	-	9 327 543	-	<b>Non Conforme</b> - La date de l'objet du marché du soumissionnaire sur la page de garde de l'offre technique et financière, dans la procuration et dans la lettre d'engagement (10/08/2018) est antérieure à celle de l'avis de demande de prix (30/08/2018) ; - Chef électricien (ZIDABOU Serge) : date de naissance sur le diplôme (16/03/1977) différent de celle sur le CV (18/03/1977) ; - Les dates de signatures des attestations de disponibilité de autres personnel sont antérieures (1 <sup>er</sup> /08/2018) à l'avis de demande de prix (30/08/2018) ; - L'immatriculation du camion benne sur l'attestation de mise à disposition (11 H 0866) est différente de celle sur la carte grise (11 HJ 0866) ; - Le nom de l'entreprise sur l'attestation de mise à disposition (E2CO) est différent du nom de l'entreprise sur la carte grise de la citerne (ECO-ENERGIE). La différence entre le montant lu et le montant corrigé est due aux erreurs de calcul commises sur le prix total à : -l'item II.2 (547 601 au lieu de 547 604), II.3 (226 892 au lieu de 226 893), III.2 (1 207 600 au lieu de 1 207 634), III.3 (839 040 au lieu de 838 995), III.4 (8 280 au lieu de 8 273), V.3 (137 263 au lieu de 137 261), VI.2 (248601 au lieu de 248 547), VI.3 (31 308 au lieu de 31 301), VI.4 (123 515 au lieu de 330 318) du logement type F2 ; -l'item IV.3 (75 000 au lieu de 75 002), IV.4 (52 110 au lieu de 52 107), VI.1 (53 460 au lieu de 53 465) de la latrine à un poste ; -l'item III.1 (382 450 au lieu de 382 461) du mur de clôture ; - et du calcul du total HTVA du logement (7 569 509 au lieu de 7 776 234), de la latrine (623 624 au lieu de 623 628) et du mur de clôture (1 134 411 au lieu de 1 134 421).	<b>Non classé</b>
<b>OUEDSA-SARL</b>	13 926 670	-	13 926 670	-	<b>Non Conforme</b> - Conducteur des travaux : un projet similaire fourni au lieu de trois demandés ; - Chef menuisier : une attestation de formation en bâtiment fournie au lieu d'une attestation de formation en menuiserie demandée ; - Autres personnels : aucune attestation de travail ni de disponibilité fournies ; - Citerne à eau non fournie.	<b>Non classé</b>
<b>WISEC</b>	14 132 415	-	14 132 415	-	<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
<b>Attributaire</b>	<b>WISEC</b> pour un montant de quatorze millions cent trente-deux mille quatre cent quinze (14 132 415) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (3) mois.					

## Résultats provisoires

Appel d'Offres Ouvert Direct N°2018-03/RNRD/PZDM/CG/CCAM du 16/08/2018 pour l'acquisition et la livraison sur sites de vivres pour cantine scolaire au profit des élèves de 3 écoles du préscolaire et 114 écoles primaires de la commune de Gourcy. Financement : Ressources transférées du MENA. Imputation : Budget communal, Chapitre 60, Article 601, Gestion 2018. Publication de l'avis : R.M.P n°2386 du vendredi 24 août 2018. Lettre de convocation de la CCAM : N°2018-33/RNRD/PZDM/CG/SG/CCAM du 19/09/2018. Date d'ouverture des plis : 24 septembre 2018. Nombre de soumissionnaires: Trois (3) . Date de délibération: 10 octobre 2018					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
EKNHAF	126 626 000	129 574 400	-	-	<b>Non conforme</b> - Extrait du Registre du Commerce et du crédit immobilier ou tout autre extrait de registre professionnel non fourni dans le délai accordé par la CCAM - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de l'entreprise non joint - Différence entre la dénomination de l'entreprise sur le document du Chiffre d'Affaire (EKNHAF ) et sur les autres pièces (EKNHAF) -Aucun marché similaire fourni Modification du modèle de la lettre de soumission : ajout de l'objet et du montant HT et la TVA
GRENIER DU BURKINA SARL	125 448 000	128 963 400	-	-	<b>Non conforme</b> -Adresse électronique non mentionné dans le formulaire de renseignement sur le candidat - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de l'entreprise non joint -Objet non conforme au DAO sur la liste des Fournitures et calendrier de livraison -Date d'approbation du 1 <sup>er</sup> PV de réception différente sur la page de garde et de signature -Aucune date de signature sur le 2 <sup>ème</sup> PV de réception -Un seul marché similaire conforme fourni au lieu de trois. -Modification du modèle de la lettre de soumission : mention d'un avis de demande de prix au lieu d'un appel d'offres. objet différent de celui du DAO. ajout du montant hors TVA le point f est mal intitulé : fournir au lieu d'obtenir -Absence de l'objet du DAO sur le bordereau des prix unitaires -Absence de l'objet du DAO sur le bordereau des prix pour les fournitures
ECOT SARL	-	140 645 983	-	-	<b>Non conforme</b> -2 marchés similaires conformes fournis au lieu de trois -Manque du numéro et de la date du DAO au point a de la lettre de soumission
Attributaire <b>INFRUCTUEUX</b> pour offres non conformes					

### REGION DU SUD OUEST

DEMANDE DE PRIX N°2018-05/RSUO/P.IB/COA/CCAM POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE + BUREAU + MAGASIN A KOLINKA(LOT1) ET DE TROIS SALLES DE CLASSE+BUREAU+MAGASIN A SORGONGANE(LOT 2) DANS LA COMMUNE DE OUESSA - FINANCEMENT: Budget communal (Ressource transférée MENA) FPDCT, Gestion 2018 - PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PRIX: Revue des marchés publics, Quotidien n°2401 du vendredi 14 septembre 2018, page 37. CONVOCATION DE LA CCAM: n°2018-05/R-SUO/P-IB/-COA/SG/CCAM du 21 septembre 2018 - Date d'ouverture des plis : 26 septembre 2018 - Nombre de pli reçu : quatre (04) - Date de délibération : 26 septembre 2018						
Lot 1 : Achèvement des travaux de construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe + bureau + magasin à Kolinka						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
CS BTP	21 972 561	25 927 621	-	-	Conforme ( <b>Hors enveloppe</b> )	-
ETOF METAL	19 255 745	22 721 780	19 120 745	22 562 479	Conforme correction due à une erreur de cumul du sous total VII 1 316 000 au lieu de 1 451 000	1er
EGC-BTP	16 720 437	-	-	-	<b>Non conforme (reçu d'achat de 20 000 fourni au lieu de 50 000)</b>	-
DEJES_ BTP Sarl	21 080 000	24 874 400	21 274 400	25 103 792	Conforme ( <b>Hors enveloppe</b> ) Correction des erreurs sur le bordereau des prix unitaires à l'item 8.4	-
Attributaire lot 1	ETOF METAL pour un montant hors taxe de dix-neuf millions cent vingt mille sept cent quarante-cinq (19 120 745) francs CFA et en TTC de vingt-deux millions cinq cent soixante-deux mille quatre cent soixante-dix-neuf (22 562 479) avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b> .					

### Lot 2 : Achèvement des travaux de construction trois salles de classe+ bureau+ magasin à Sorgongane

Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
CS BTP	11 877 968	14 016 002	9 440 551	11 139 850	Conforme, Correction des erreurs sur le bordereau des prix unitaires aux items 2.3 ; 3.1 ; 3.9 et 7.4	1er
ETOF METAL	10 931 663	12 906 442	-	-	Conforme ( <b>Hors enveloppe</b> )	-
Attributaire lot 2	CS BTP pour un montant hors taxe de neuf millions quatre cent quarante mille cinq cent cinquante un (9 440 551) francs CFA et en TTC de onze millions cent trente-neuf mille huit cent cinquante (11 139 850) avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b>					

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 29 à 37**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 38 à 40**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 41 & 42**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD)**

#### **Acquisition de matériel de bureau au profit de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)**

**Avis de demande de prix N°2018-012/MINEFID/SG/INSD**  
**Financement : Budget INSD, Gestion 2018**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés modifié de l'INSD, gestion 2018.

Le Directeur général de l'INSD, Président de la commission d'attribution des marchés de l'INSD dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition de matériel de bureau au profit de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Le délai d'exécution des acquisitions ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25-49-85-05 /25 49 85 02 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la

Personne responsable des marchés de l'INSD, sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25-49-85-05 /25 49 85 02 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) F CFA à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25-49-85-97 /25 49 85 02.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25-49-85-05 /25 49 85 02, avant **le mardi 30 novembre 2018 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Le Directeur Général de l'INSD**  
**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Boureima OUEDRAOGO**

### Acquisition d'équipements (matériel et outillage) au profit des apiculteurs, des artisans réparateurs et d'équipement séchage dans le cadre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS).

Avis d'appel d'offres  
n°2018\_058F\_/MAAH/SG/DMP du 15 octobre 2018

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation de Marchés pour la mise en œuvre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel qui a été publié sur UNDB online n°AfDB390-06/15 du 4 Juin 2015 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement (www.afdb.org).

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements (matériel et outillage) au profit des apiculteurs, des artisans réparateurs et d'équipement séchage dans le cadre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS).

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots :

- lot 1: Acquisition d'équipements (matériel et outillage) au profit des apiculteurs dans le cadre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS).
- lot 2: Acquisition d'équipements (matériel et outillage) au profit des artisans réparateurs dans le cadre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS).
- lot 3: Acquisition d'équipement séchage dans le cadre du Projet I du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS).

Le délai de livraison pour chaque lot est de trente (30) jours maximum à compter du lendemain de la date portée sur l'ordre de service de commencer les prestations.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sise à Ouaga 2000, e-mail : dmpmaah@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Pascal ZAGRE, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019

Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes :

#### Lundi à Jeudi

Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,  
Après-midi : 13 h à 16h

#### Vendredi

Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,  
Après-midi : 13 h 30 mn à 16h 30 mn.

Les exigences en matière de qualifications sont :

-Avoir exécuté de manière satisfaisante au moins deux (2) marchés similaires en volume et en nature exécutés au profit de l'administration ou ses démembrements dans les trois dernières années. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA par lot à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso.

La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque barré.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par n'importe quel moyen mais les frais d'expédition sont à la charge du soumissionnaire.

Les offres devront être soumises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée, au plus tard le **mercredi 21 novembre 2018 à neuf (09) heures TU au plus tard.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre pour chaque lot une garantie de soumission, d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 21 novembre 2018** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

### Acquisition de matériels et outillages techniques au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA))

Appel d'offres ouvert  
n°2018 \_\_059F\_\_ /MAAH/SG/DMP du 16 octobre 2018  
Financement : Budget Etat Exercice 2018

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation de Marchés pour la mise en œuvre du Programme National d'Infrastructures Agricoles(PNIA).

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels et outillages techniques au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles(PNIA).

Les acquisitions se décomposent en un lot unique distinct et indivisible :

- lot 1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau ;
- lot 2 : Acquisition de petits matériels agricoles;
- lot 3 : Confection d'étagères de conserverie d'oignon;
- lot 4 : Acquisition de palettes.

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours maximum à compter du lendemain de la date portée sur l'ordre de service de commencer la livraison.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sise à Ouaga 2000, e-mail : dmpmaah@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019.

Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes :

#### Lundi à Jeudi

Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,  
Après-midi : 13 h à 16h

#### Vendredi

Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,  
Après-midi : 13 h 30 mn à 16h 30 mn

Les exigences en matière de qualifications sont :

-Avoir exécuté de manière satisfaisante au moins deux (2) marchés similaires en volume et en nature exécutés au profit de l'administration ou ses démembrements dans les trois dernières années.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :cinquante mille (50 000) F CFA pour les lots 01, 02 et 03 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 04 à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque barré.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par n'importe quel moyen mais les frais d'expédition sont à la charge du soumissionnaire.

Les offres devront être soumises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée, au plus tard le **21/11/2018 à neuf (09) heures TU au plus tard.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- lot 1: un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA ;
- lot 2: un million (1 000 000) F CFA ;
- lot 3: un million (1 000 000) F CFA F CFA ;
- lot 4 : deux cent mille (200 000) Francs CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/11/2018** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques .

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### Acquisition de matériels Agricoles au profit du Projet Résilience et Sécurité Alimentaire dans la région du Plateau central (RESA/PCL)

#### Avis de demande de prix

n°2018 \_\_062f \_\_/MAAH/SG/DMP du 16 octobre 2018

Financement : AUSTRIAN DEVELOPMENT AGENCY (ADA)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2018, du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH).

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels agricoles au profit du Projet Résilience et Sécurité Alimentaire dans la région du Plateau central tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Acquisition de matériels agricoles au profit du Projet Résilience et Sécurité Alimentaire dans la région du Plateau central

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MAAH, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : 25 49 99 00 à 09, poste 4019, sis au rez de chaussée de l'immeuble du MAAH, Avenue Ousmane SEMBENE, Ouaga 2000.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des marchés publics (DMP) sis au Rez de chaussée de l'immeuble du MAAH, à Ouaga 2000; Tél (226) 25 49 99 00 à 09, poste 4019 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : 25 49 99 00 à 09, poste 4019, avant le **mardi 30 novembre 2018 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### Acquisition de kits CES/DRS au profit du Projet de renforcement de la résilience des populations à l'insécurité alimentaire dans les Régions du Centre Nord-Sahel (P2RPIA-CNS)

#### Avis de demande de prix

n°2018 \_\_064f \_\_/MAAH/SG/DMP du 17 octobre 2018

FINANCEMENT : Gouvernement Italien (Exercice 2018)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH).

Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de kits CES/DRS au profit du Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-Nord et du Sahel (P2RPIA-CNS) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

**-lot 1 :** Acquisition de vingt-trois (23) kits CES/DRS pour les communes de Namissiguima (06 kits); Nasséré (12 kits) et Boala (05 kits) dans la région du Centre-Nord au profit du P2RPIA-CNS;

**-lot 2 :** Acquisition de dix-sept (17) kits CES/DRS pour les communes de Bouroum (09 kits) dans la région du Centre-Nord et les communes de Bani (04 kits) et Gorgadji (04) kits dans la région du Sahel au profit du P2RPIA-CNS.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (DGAHDI) sis à Ouaga 2000 (03 BP 7123 Ouaga 03; Tel (00226) 25 37 58 36).

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sis à Ouaga 2000 (03 BP 7010 Ouaga 03 ; Tel (00226) 25 49 99 00 à 09 ; Poste 4019 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA par lot à la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) auprès du régisseur, 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

1 •lot1 : cent mille (100 000) FCFA ;

2. •lot2 : cent mille (100 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : (00226) 25-49 99 00 à 09 poste 4019, sis à Ouaga 2000, avant le **mardi 30 novembre 2018 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour

**Le Directeur des Marchés Publics, Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### Fourniture (collecte et le transport) de moellons au profit du Projet de renforcement de la résilience des populations à l'insécurité alimentaire dans les Régions du Centre Nord-Sahel (P2RPIA-CNS)

Avis de demande de prix  
n°2018 \_\_063f\_\_ /MAAH/SG/DMP du 17 octobre 2018  
FINANCEMENT : Budget Etat Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2018, du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH).

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture (Collecte et le transport) de moellons au profit du Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-Nord et du Sahel (P2RPIA-CNS) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en six (06) lots répartis comme suit :

Lot	Région	Province	Communes	Villages	Quantité Total (m <sup>3</sup> )
1	Centre-Nord	Sanmatenga	Namissiguima	Baskondo	860
				Bangsin	
				Koglobaraogo	
				Nionranga	
2	Centre-Nord	Bam	Nasséré	Sampalo	1410
				Biliga-Fulbé	
				Tibtenga-Mossi	
				Fénéguéné	
				Tamiga-Mossi	
				Woulo	
				Nasséré	
				Tora	
3	Centre-Nord	Namentenga	Boala	Baougpouré	530
				Safi	
				Lederé	
				Bourba	
4	Centre-Nord	Namentenga	Bouroum	Bondbila	1200
				Ibangfo	
				Retkoulga	
				Damkarko2	
				Ourba	
				Koulwolko	
				Kinessoumndi	
				Bellogo	
				Kalamba	
				Kougroussoukou	
Bouroum					
5	Sahel	Seno	Bani	Lamdamol	700
				Ouro-Tiaguei	
				Guidéré	
				Tchombiel	
				Ba <sup>r</sup> eldiaga	
				Modjouma	
				Monga	
Kallo					
6	Sahel	Seno	Gorgadji	Léré	520
				Bangata	
				Lell <sup>r</sup>	
				Galolé	
<b>TOTAL</b>					<b>5220</b>

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (DGAHDI) sis à Ouaga 2000 (03 BP 7123 Ouaga 03; Tel (00226) 25 37 58 36).

## **Fournitures et Services courants**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sis à Ouaga 2000 (03 BP 7010 Ouaga 03 ; Tel (00226) 25 49 99 00 à 09 ; Poste 4019 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), 01 BP 7012 Ouagadougou – Burkina Faso.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

N°lot	Région	Communes	Quantité moellons (m3)	Montant caution (FCFA)
1	Centre-Nord	Namissiguima	860	100 000
2		Nasséré	1410	150 000
3		Boala	530	75 000
4		Bouroum	1200	150 000
5	Sahel	Bani	700	100 000
6		Gorgadji	520	75 000

devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : (00226) 25-49 99 00 à 09 poste 4019, sis à Ouaga 2000, avant le **mardi 30 novembre 2018 à 09 heures**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### Acquisition d'un car au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA)

Avis de demande de prix  
n°2018 \_\_065f\_\_ /MAAH/SG/DMP du 17 octobre 2018  
FINANCEMENT : Budget Etat exercice 2018

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation de Marchés pour la mise en œuvre du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA).

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison d'un car au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA).

Les acquisitions se décomposent en un lot unique distinct et indivisible : Acquisition d'un car.

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours maximum à compter du lendemain de la date portée sur l'ordre de service de commencer la livraison.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sise à Ouaga 2000, e-mail : dmpmaah@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019.

Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes :

**-Lundi à Jeudi:** Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,

Après-midi : 13 h à 16h

Vendredi-Matin : 07h 30mn à 12h 30mn,

Après-midi : 13 h 30 mn à 16h 30 mn

Les exigences en matière de qualifications sont :

-Avoir exécuté de manière satisfaisante au moins deux (2) marchés similaires en volume et en nature exécutés au profit de l'administration ou ses démembrements dans les trois dernières années. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso.

La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque barré.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par n'importe quel moyen mais les frais d'expédition sont à la charge du soumissionnaire.

Les offres devront être soumises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée, au plus tard le .....2018 à **neuf (09) heures TU** au plus tard .

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public..

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **30/10/2018** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques .

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Ismaël OUEDRAOGO**

## MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

### Restauration à l'occasion du Salon de l'Elevage du Burkina au profit du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)

Avis de demande de prix  
n° : 2018-015/MRAH/SG/DMP du 18 octobre 2018.  
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH).

Le directeur des marchés publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Restauration à l'occasion du Salon de l'Elevage du Burkina au profit du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots :

-lot 1 : Restauration des participants ;

-lot 2 : Cocktail ;

-lot 3 : Pause-café des différentes rencontres ;

-lot 4 : Goûter de produits animaux.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : sept jours (07) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), sis en face du SP/CPSPA à l'adresse suivant 03 BP 7026 Ouagadougou 03, téléphone : 25 31 74 76/ 62 61 21 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), sis en face du SP/CPSPA à l'adresse suivant 03 BP 7026 Ouagadougou 03, téléphone : 25 31 74 76/ 62 61 21 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA pour chacun des lot 1 et 2 et de cent mille (100 000) Francs CFA pour chacun des lots 3 et 4 ; devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), sis en face du SP/CPSPA à l'adresse suivant 03 BP 7026 Ouagadougou 03, téléphone : 25 31 74 76/ 62 61 21 84, le **30/10/2018, à 9H 00 mm**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,Président de la CAM**

**René DONDASSE**

Chevalier de l'Ordre de National



**Prise de force**  
 - Type de prise de force arrière  
**Multidisque à commande électrohydraulique**  
 -Régime de prise de force arrière : De série 540/540E/1000/ en option : 540E/1000/1000E  
 -Prise de force avant : En option  
 -Régime de prise de force avant : 1000  
**Relevage**  
 -Force de relevage arrière max (en kg) : 10400  
 -Relevage avant : En option  
 -Force de relevage avant (en kg au niveau des rotules) : 5000  
**Hydraulique**  
 -Type de circuit hydraulique :  
**A pression et débit optimisés load sensing**  
 -Débit max du circuit hydraulique (en l/mn) : 160  
 -Nombre de distributeur à l'arrière : 6+3  
**Châssis**  
 -Poids à vide indicatif (en kg) : 9300  
 -Largeur (en m) : 2.55  
 -Hauteur maxi (en m) : 3.25  
 -Volume du réservoir de carburant (en l) : 470.00

**Equipements attelés et autres accessoires/ tracteur**  
 -chariot : Charge nominale 8 tonnes à 10 tonnes  
 -herse à disques : Largeur de couverture 8 m ; nombre de rang 2 ; espacement des rangs 125mm ; profondeur labour 20 mm ; puissance nécessaire du tracteur 150 cv.  
 -déchaumeur : Largeur de couverture 8m ; profondeur de labour 200mm ; dimensions 5m x 8m x 1,5m ; puissance nécessaire 170 cv.  
 -cultivateur : Largeur 6m ; profondeur de labour 100mm ; puissance nécessaire 80 cv.

**NB : EQUIPEMENT SUPPLEMENTAIRE A FOURNIR :**

**Trousse à outils :**  
 - Cric hydraulique 10 T  
 - Tournevis tête cruciforme (américain) et plate (français)  
 - Clé de roue  
 - Ensemble de Clé mixtes  
 - Ensemble de Clés à douilles  
 - Pompe à graisse  
 - Ensembles de Pincés

Joindre un prospectus original faisant ressortir les spécifications techniques ou la fiche technique

Le reste sans changement.

Ismaël OUEDRAOGO

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**

**COMMUNIQUE**

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) informe les éventuels candidats à l'Appel d'offres n°2018-055F/MAAH/SG/DMP du 18 septembre 2018 relatif à l'acquisition de pompes solaires (immergées et surfaces) et de modules photovoltaïques au profit de PNAH que le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45 jours)**.

Le reste sans changement.

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM*

Ismaël OUEDRAOGO

**Rectificatif**

### **Travaux d'aménagement de la Direction Générale des Transmissions et de l'Informatique (DGTI)**

**RECTIFICATIF portant sur le montant de vente de dossier du QUOTIDIEN N°2426 DU VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 PAGE 31**

**Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré  
n° 2018-0005/MSECU/SG/DMP du 17 OCTOBRE 2018  
Financement : Budget de l'État, exercice 2018**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Ministère de la Sécurité.

Le Ministère de la Sécurité a obtenu des fonds du Budget de l'Etat afin de financer des constructions et des réhabilitations d'infrastructures de la Police Nationale et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le Ministère de la Sécurité sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux d'aménagement de la DGTI

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert Accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) - Tél : 25 50 53 71. sis sur le Boulevard de l'Indépendance au 2ème étage de l'immeuble Pyramide tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes GMT.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante quinze mille (75000) F CFA pour le lot unique à l'adresse mentionnée ci-après : Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395, Avenue HO-CHI MIN Tél : 25 32 47 76.

La méthode de paiement sera en espèces

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main .

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité ; 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) - Tél : 25 50 53 71. sis sur le Boulevard de l'Indépendance au 2ème étage de l'immeuble Pyramide au plus tard **le 30 octobre 2018 à 9 heures 00 minutes GMT**, en un (1) original et deux (02) copies.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : deux millions (2 000 000) F CFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le ..... à 9 Heures 00 minutes GMT à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) - Tél : 25 50 53 71. sis sur le Boulevard de l'Indépendance au 2ème étage de l'immeuble Pyramide.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Zida Nestor BAMBARA**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### Travaux de construction/ réhabilitation des bâtiments des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) de la région de l'Est dans le cadre du Projet de Sécurité Alimentaire dans l'Est du Burkina Faso

Avis d'appel d'offres  
n°2018 \_\_043T\_\_ /MAAH/SG/DMP du 17 octobre 2018  
FINANCEMENT : Budget Etat exercice 2018

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS DES SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES (MAAH) DE LA REGION DE L'EST DANS LE CADRE DU PROJET DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS L'EST DU BURKINA FASO.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques à Ouaga 2000 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP, rez de chaussée (00226) 25 49 99 00 à 09 poste 4019 [spécifier l'adresse et le lieu exact] de [Insérer les heures d'ouverture et de fermeture ].

Les exigences en matière de qualifications sont :  
- agrément technique B2,  
Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20.000) CFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après [spécifier l'adresse].

La méthode de paiement sera [Insérer la forme de paiement ].  
Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par [Insérer le mode d'acheminement ].

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat de la direction des Marchés publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DMP/MAAH) à Ouaga 2000, rez de chaussée tél (00226) 25 49 99 00 à 09 poste 4019 au plus tard le **mercredi 21 novembre 2018 à 09 heures**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Caution pour un million (1 000 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 21 novembre 2018 à 09 heures** à l'adresse suivante : [indiquer l'adresse et le lieu exacts]

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**Ismaël OUEDRAOGO**

### Travaux de réalisation d'un plateau omnisport et d'infrastructures annexes sur le site du siège de l'Université Virtuelle du Burkina Faso à Ouagadougou

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)  
DAO n° 2018-001- MESRSI-Trvx./BD du 19 octobre 2018**

Boutique de Développement SARL sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de réalisation d'un plateau omnisport et d'infrastructures annexes sur le site du siège de l'Université Virtuelle du Burkina Faso à Ouagadougou au profit du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), constitués en un et unique lot et comprenant -La réalisation d'un plateau omnisport ;

- La réalisation de deux (2) blocs de toilettes ;
- La réalisation du mur de clôture ;
- Le pavage de la cours.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de Boutique de Développement SARL et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Boutique de Développement SARL, sis à Ouaga 2000 - Avenue 15 724, 04 BP 8993 Ouagadougou 04, Tél. : 25 37 49 85/25 48 83 28 – Email : boudev@fasonet.bf, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprise ou groupement d'entreprises titulaires d'un agrément de la catégorie B3 ou B4 du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

(Voir le DPAO pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA au Secrétariat de Boutique de Développement, sis à Ouaga 2000 - Avenue 15 724, 04 BP 8993 Ouagadougou 04, Tél. : 25 37 49 85/25 48 83 28 – Email : boudev@fasonet.bf.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Boutique de Développement, sis à Ouaga 2000 - Avenue 15 724, 04 BP 8993 Ouagadougou 04, Tél. : 25 37 49 85 / 25 48 83 28 – Email : boudev@fasonet.bf au plus tard le **lundi 05 novembre 2018 à 9 Heures 00 Minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de six millions (6.000.000) de francs CFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le lundi 05 novembre 2018 à 9 Heures 00 Minutes TU à l'adresse suivante : Salle de réunion de Boutique de Développement, sis à Ouaga 2000 - Avenue 15 724, 04 BP 8993 Ouagadougou 04, Tél. : 25 37 49 85/25 48 83 28 – Email : boudev@fasonet.bf.

**Le Directeur Général  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Alassane ZAMA**  
(Médaille d'Honneur des Collectivités Locales)

### Sélection de consultants

Sollicitation de manifestation d'intérêt  
n°-2018-0274/MJDHPC/SG/DMP/SMTPI du 15 octobre 2018  
Sollicitation de manifestation d'intérêt pour la sélection de consultants  
N°2018-003/MJDHPC/SG/DMP du 15 octobre 2018  
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2018

#### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat gestion 2018, il est prévu la réalisation de prestations d'études architecturales et techniques d'infrastructures, de missions de suivi-contrôle des travaux de constructions, de réfections et de réhabilitations diverses d'infrastructures.

A cet effet, le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique lance un avis à manifestation d'intérêt dans le cadre d'une demande de proposition allégée pour la présélection de cabinets ou de bureaux d'études en vue du recrutement de consultants pour la réalisation de prestations de suivi-contrôle des travaux de réfections et de réhabilitations diverses.

#### 2. Description des prestations

Les cabinets et les bureaux d'études à recruter auront pour tâches essentielles le suivi-contrôle des travaux de réfections et de réhabilitations diverses.

#### 3. La participation à la concurrence

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte, à égalité de conditions, aux cabinets et aux bureaux d'études d'ingénieurs pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les bureaux d'études spécialisés dans les domaines désirant participer à cette manifestation d'intérêt sont invités à adresser leur candidature au Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice, sis au 3ème étage de l'immeuble du Faso Avenue de l'indépendance

Ville : Ouagadougou Code postal : 01 BP 526 Ouaga 01  
Pays : Burkina Faso. Numéro de téléphone : 25 33 02 28.

#### 4. Composition du dossier de candidature et critères de présélection :

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis sont invités à déposer un dossier d'expression d'intérêt comportant les pièces obligatoires suivantes :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la mission ;
- l'agrément technique pour l'exercice de la profession ;
- la preuve de l'inscription à l'Ordre des ingénieurs en génie civil ;
- une présentation du bureau d'études/Cabinet faisant ressortir notamment les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- la disponibilité des compétences nécessaires (liste et CV du personnel-clé proposé) pour la mission ; les références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations ;
- la liste des moyens matériels disponibles (notariée) pour exécuter la mission ;
- les références au nombre de cinq (05) concernant les missions similaires exécutées par le consultant (bureau d'études/cabinet) au cours des trois (03) dernières années ou depuis la date de création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc). Pour chaque référence citée, joindre les pages de garde, les pages de signature et les attestations de bonne fin.

Présentées sous le modèle suivant :

N°	Intitulé de la mission	Montant du contrat	Année du contrat	Nom du client	Contact du client
01					
02					
03					
04					
05					

**NB** : la non fourniture d'un des renseignements du tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

Le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

Les consultants peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois, il est interdit aux candidats et soumissionnaires de présenter pour le même marché, plusieurs propositions en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

#### 5. Présentation et dépôt des offres

Les offres rédigées en langue française en trois (03) exemplaires (un original + deux copies marquées comme telle) seront déposées sous plis fermés au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique (DMP/MJDHPC) au plus tard le **lundi 05 novembre 2018 à 9 heures 00 mn** délai de rigueur. Les dossiers doivent être remis main à main et la direction des marchés publics du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique décline toute responsabilité pour les dossiers envoyés par la poste ou par voie électronique.

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour les missions de suivi-contrôle des travaux de réfections et de réhabilitations diverses ».

#### 6. Ouverture des offres

L'ouverture des offres interviendra en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le ..... octobre 2018 à 9 heures 00 mn dans la salle de réunion du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique.

#### 7. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux adresses suivantes : Direction des Marchés Publics du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique 01 BP : 526 Ouagadougou 01 ; Tél 25 32 44 13.

#### 8. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

**Le Directeur des Marchés Publics P.I**

**Sinaré ZERBO**  
Chevalier de l'Ordre Nation

### Recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration d'une stratégie d'hydraulique pastorale au Burkina Faso pour le compte de la direction générale des espaces et des aménagements pastoraux du MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**n°2018-021/MRAH/SG/DMP DU 17 OCTOBRE 2018**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'élaboration d'une stratégie d'hydraulique pastorale au Burkina Faso.

Les services comprennent :

- l'inventaire et la cartographie des points d'eau existants (nombre, type, localisation, état) ;
- les systèmes d'élevage pratiqués ;
- l'inventaire du matériel d'exhaure (nombre, type, localisation) ;
- Les difficultés liées à l'utilisation des points d'eau et les conditions d'accès à la ressource en eau ;
- le rôle spécifique des femmes dans la gestion des besoins, des équipements, de la maintenance en matière d'eau ;
- la gestion traditionnelle et actuelle des ressources en eau avec notamment un état des lieux des comités de gestion des points d'eau pastoraux ;
- la proposition de stratégie d'utilisation des points d'eau ;
- les types d'infrastructures hydrauliques à mettre en place (en nombre et localisation et selon le système d'élevage) ;
- l'équipement adéquat des points d'eau à mettre en place ;
- la synthèse et l'analyse des textes réglementant le régime de l'eau ainsi que leur niveau d'application ;
- des propositions argumentées d'ouvrages d'hydraulique pastorale pouvant servir de modèle en matière de gestion de l'eau.

#### I. Profil du consultant

L'étude sera menée par un bureau d'étude de droit privé ou à un groupement de bureau d'étude disposant de compétence dans le domaine et personnel pluridisciplinaire suivant :

- un (1) Ingénieur de génie rural de niveau Bac + 5 ans, chef d'équipe disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans les projets d'hydraulique rurale ;
- un (1) Ingénieur du développement rural de niveau Bac + 5 ans et spécialiste en élevage pastoral disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine ;
- un (1) spécialiste en SIG/cartographie titulaire au moins Bac + 5 ans en cartographie (SIG) et ayant une expérience confirmée d'au moins 05 années, ayant une bonne connaissance des outils de collecte et de traitement des données cartographiques appliquée à la gestion des ressources naturelles ; une solide expérience dans l'élaboration des cartes thématiques ;
- un (1) socio-économiste, titulaire au moins d'une maîtrise en sciences sociales et ayant une expérience confirmée d'au moins 05 années dans les approches participatives (animation) avec une connaissance suffisante de la planification locale et parler des langues nationales.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- un (1) Ingénieur de génie rural de niveau Bac + 5 ans, chef d'équipe disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans les projets d'hydraulique

rurale ; 10 points (Diplôme : 4 pts -Expérience : 6 pts )

un (1) Ingénieur du développement rural de niveau Bac + 5 ans et spécialiste en élevage pastoral disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine ; 5 points (Diplôme : 2 pts - Expérience : 3 pts )

un (1) spécialiste en SIG/cartographie titulaire au moins Bac + 5 ans en cartographie (SIG) et ayant une expérience confirmée d'au moins 05 années, ayant une bonne connaissance des outils de collecte et de traitement des données cartographiques appliquée à la gestion des ressources naturelles ; une solide expérience dans l'élaboration des cartes thématiques ; 2,5 points (Diplôme : 1 pts -Expérience : 1.5 pts )

un (1) socio-économiste, titulaire au moins d'une maîtrise en sciences sociales et ayant une expérience confirmée d'au moins 05 années dans les approches participatives (animation) avec une connaissance suffisante de la planification locale et parler des langues nationales : 2,5 points (Diplôme : 1 pts -Expérience : 1.5 pts )

la conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée

- aux termes de référence : 20 points
- 1) approche technique et méthodologie : 10points ;
- 2) plan de travail et organisation : 10points ;
- les références du bureau concernant l'exécution de marchés similaires dans le domaine apicole : 60pts (20pts par marché similaire justifié par les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution).

Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence notamment les Termes De Références (TDR) à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7026 Ouagadougou 03 ; Tél. : 25 31 74 76/62 61 21 84, tous les jours ouvrables de 7 h 30 mn à 15 h 30 mn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après sous plis fermés : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7026 Ouagadougou 03, Tél. :25 31 74 76/62 61 21 84, au plus tard le **mardi 30 octobre 2018 à 9 heures 00 minute**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**Le Directeur des Marchés Publics,Président de la commission d'attribution des marchés**

**René DONDASSE**  
Chevalier de l'Ordre National

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 43 & 44**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 45 & 46**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 47**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

**Rectificatif**

#### **Achat complémentaire de barrières de protection diverses**

**Rectificatif N° du Quotidien n°2411 du vendredi 28, page 19 septembre 2018 portant sur la date d'ouverture des offres**

**Avis de demande de prix**

**N° : 2018-27/MS/SG/CHR-DDG/DG**

**Financement : Budget du CHR de Dédougou, gestion 2018**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'Achat complémentaire de barrières de protection diverses au profit du CHR de Dédougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Achat complémentaire de barrières de protection diverses

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou sis dans l'enceinte du dit Centre aux contacts téléphoniques : Cél : 51 32 70 84; 78 21 68 00; 64 46 18 75.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou aux contacts téléphoniques : Cél : 51 32 70 84; 78 21 68 00; 64 46 18 75; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille pour (200 000) francs pour le lot devront parvenir ou être remises au secrétariat de la direction générale avant le **vendredi 02 novembre 2018 à 9 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Harouna OUEDRAOGO**

Gestionnaire des Hôpitaux et des Services de Santé

### Acquisition de seize (16) motos au profit des csps et des présidents de commissions de la commune de Dori.

Avis de demande de prix  
no 2018-005/MATD/RSHL/PSNO/COM\_DR du 05/10/ 2018  
Financement : Essakane SA, Gestion de 2018 BURKINA FASO

1. Le Secrétaire Général de la Mairie, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de Dori lance un appel d'offres pour l'acquisition de seize (16) motos au profit des csps et des présidents de commissions de la commune de Dori.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont en lot unique

3. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : 21 jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Dori, BP 298  
Tél. : 40 46 01 60.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Dori, BP 298 Tél. : 40 46 01 60 moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt Mille (20 000) FCFA à la Trésorerie Régionale du Sahel.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie, avant le **mardi 30 novembre 2018 à 9heures TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de 60 jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Dieudonné TOUFGO**  
Administrateur Civil

## REGION DU CENTRE-EST

### Travaux de construction de latrines et de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la commune de Tenkodogo

Avis de demande de prix  
no 2018-07/RCES/PBLG/CTNK/SG/PRM du 12 octobre 2018  
Financement : Budget communal (Ressources propres et transférées/MENA), gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2018, de la commune de Tenkodogo.

1. La commune de Tenkodogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de latrines et de réhabilitation d'infrastructures scolaires. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la commune et transférées du MENA. .

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant la qualification d'agrément technique pour les catégories Lp minimum pour les lots 1 et 2 et B1 pour le lot 3, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : travaux de construction de trois (03) blocs de latrines scolaires à quatre (04) postes chacun dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) du secteur n°02, de Loanga et de Pouswaka dans la commune de Tenkodogo (Ressources Transférées/MENA).

Lot 2 : travaux de construction de trois (03) blocs de latrines scolaires à quatre (04) postes chacun au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Ounzéogo et aux écoles primaires de Lebda et Kéré-horé dans la commune de Tenkodogo (Ressources Propres).

Lot 3 : travaux de réhabilitation de l'école de Katanga dans la commune de Tenkodogo.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 et 2 et trente (30) jours pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés, sis au siège de la Mairie de Tenkodogo BP 125, Tél : 24\_71\_00\_19/78\_48\_84\_05; email : mairie\_tenkodogo@yahoo.fr tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Tenkodogo, sur présentation d'une quittance de paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots auprès de la Trésorerie Régionale de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lot 1 et 2 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Tenkodogo, BP 125; Tél : 24\_71\_00\_19/78\_48\_84\_05, au plus tard **le mardi 30 octobre 2018 à neuf (09) heures**, Temps universel.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Issa NARE**

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

## REGION DU CENTRE-OUEST

### Aménagement d'une piste à Kamsi dans la commune de Ramongo au profit du Conseil Régional du Centre-Ouest

Avis de demande de prix  
N° : 2018-03/RCOS/CR/SG/PRM  
Financement : budget du conseil régional, gestion 2018

1. Le Conseil Régional du Centre-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément minimum T3) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :  
Lot unique: Aménagement d'une piste à Kamsi dans la commune de Ramongo au profit du Conseil Régional du Centre-Ouest.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés au Conseil régional du centre-Ouest.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à service des marchés du Conseil régional du centre-Ouest et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq Cent Mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat général du conseil Régional du Centre-Ouest, avant **le mardi 30 octobre 2018, à 09 heures 00 mm TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Président de la Commission  
d'attribution des marchés*

**BADO Pyma**

## REGION DU SAHEL

### Travaux de construction d'un magasin de sous-produits agro-industriels de capacité 100 tonnes au profit de la Commune orgadji

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N°2018-004/RSHL/PSNO/C-GGDJ DU 10/08/2018**  
**Financement: Budget communal et PCESA**

1- Le président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Gorgadji lance une demande de prix pour les travaux de construction d'un magasin de sous-produits agro-industriels de capacité totale 100 tonnes et ouvrages annexes au profit de la Commune de Gorgadji

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées titulaires d'un agrément technique pour la catégorie B minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux sont constitués en lot unique : Travaux de construction de magasin de sous-produits agro-industriels de capacité totale 100 tonnes et ouvrages annexes au profit de la Commune de Gorgadji

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois(03) mois.

4- Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Gorgadji.

5- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Trésorerie Régionale du Sahel à Dori, moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50.000) Francs CFA.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinquante mille (1 050 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Gorgadji Tel :71 24 78 58/ 78 02 26 14/ 79 06 16 46 ,au plus tard **le mardi 30 octobre 2018, à 9 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**M. PASGO T. Alexandre**

## REGION DU SAHEL

### Travaux de rechargement latéritique du terrain de football dans la ville de Dori

**Avis de demande de prix**  
**N°2018-004/MATDS/RSHL/PSNO/COM\_DR du 03 Octobre 2018**  
**Financement : Essakane SA, gestion de 2018**

1. Le président de la commission d'attribution des marchés de la Commune de Dori lance une demande de prix pour la Construction de rechargement latéritique du terrain de football dans la ville de Dori.

Les travaux seront financés sur les ressources d'Essakane, gestion 2018.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée (Agrément B) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de rechargement latéritique du terrain de football dans la ville de Dori.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Un (01) mois.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans bureaux du service financier de la Mairie de Dori BP : 298 Tel. : 24 46 01 60.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du bureau du Secrétaire Général de la Mairie Dori BP : 298 Tel. : 24 46 01 60 et moyennant paiement d'un montant non remboursable Trente mille (30 000) francs auprès de la trésorerie régionale du Sahel/Dori.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Dori, BP : 298 Tel. : 24 46 01 60 avant **le mardi 30 octobre 2018, à 9 heures**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Dieudonné TOUGFO**  
Administrateur civil

**Suivi et le contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction d'un magasin de sous-produits agro-industriels de capacité 100 tonnes au profit de la commune de Gorgadji**

**Demande de propositions**  
**N° :2018-001 Date : 10/09/2018**  
**Financement : Budget communal et PCESA**

1. La présente demande de propositions fait suite à la manifestation d'intérêt n°(préciser les références), paru dans la revue des marchés publics n°(insérer le numéro et la date) pour la prestation de services de consultants relative au suivi et au contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction d'un magasin de sous-produits agro-industriels au profit de la commune de Gorgadji
2. La présente demande de propositions est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après : (énumérer les candidats consultés).
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder six (06) mois.
4. Un consultant sera choisi par la méthode qualité – coût et conformément aux procédures décrites dans la présente demande de propositions.
5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de proposition au secrétariat de la Mairie de Gorgadji .
6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de la demande de proposition auprès de la Trésorerie Régionale du Sahel à Dori, moyennant paiement d'un montant non remboursable de Tente mille (30.000) Francs CFA.
7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, le lot unique devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Gorgadji Tel : 71 24 78 58/ 78 02 26 14/ 79 06 16 46 , au plus tard **le lundi 05 novembre 2018, à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
8. Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai maximum de de 90 jours à compter de la date de remise des propositions.
9. L'autorité contractante se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie de la demande de propositions.
10. Veuillez agréer, (titre), l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**PASGO T. Alexandre**



# SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE  
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr  
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

## Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : ..... 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : ..... 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : ..... 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : ..... 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce  ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement : ....., Fin d'abonnement : .....

Fait à ....., le...../...../20.....

*Le Souscripteur*

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,  
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"  
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

# Marchés Publics

- \* Marchés de Fournitures et Services courants
- \* Marchés de Prestations Intellectuelles
- \* Marchés de Travaux



**Sénégal**



**Burkina Faso**



**Niger**



**Guinée Bissau**



**Côte d'Ivoire**



**Togo**



**Burkina Faso**



**Bénin**

